



www.ledavoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCIV N° 297

LE MERCREDI 31 DÉCEMBRE 2003

87c + TAXES = 1\$

Les bulles du plaisir

Des physiciens percent le pétillant mystère du champagne

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

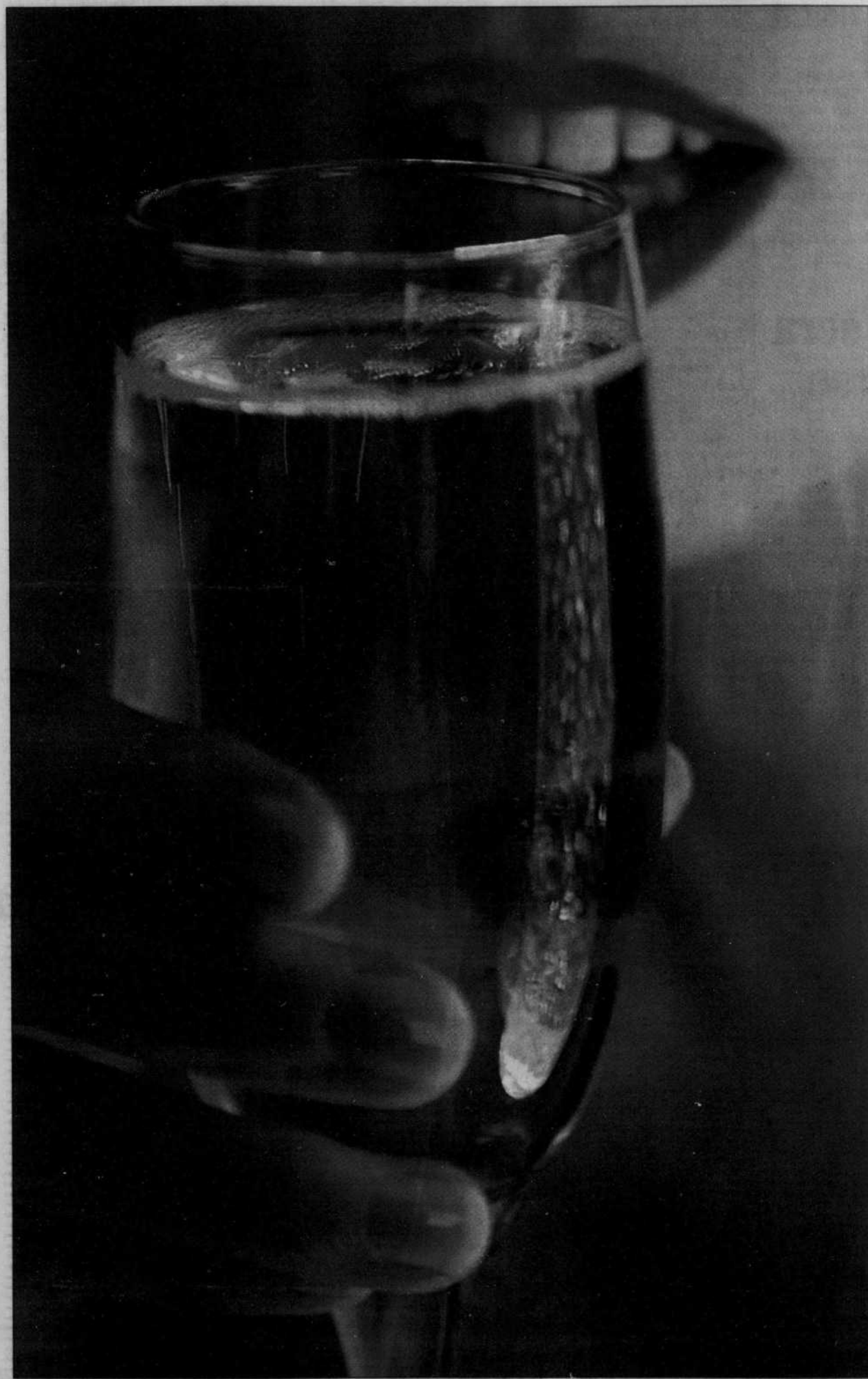
A lors que s'évanouira la dernière seconde de 2003, un léger *pop* retentira dans les chaumières et des millions de bulles jailliront pour saluer l'arrivée de la nouvelle année. Pour bien faire mousser l'importance de cette nuit toute particulière, on espérera que le champagne soit riche en bulles — en «bulles fines et stables», préciseront les connaisseurs — et qu'il se formera une collerette à la surface du somptueux liquide... afin d'auréoler ce passage incontournable du temps!

Dans le pays champenois, des scientifiques ont étudié ce phénomène qui met le cœur en effervescence. Ils ont raconté au *Devoir* la vie éphémère mais combien bouillonnante des bulles de champagne, de leur naissance à leur mort éclatante.

Pour que le spectacle soit grandiose, le vin doit bien sûr être frais (entre 8 et 12 degrés Celsius) et avoir été acheté il y a moins de deux ans. Les champagnes perdent 10 % de leur gaz carbonique (CO₂, ou dioxyde de carbone) en l'espace de trois ou quatre ans. Mais c'est avant tout des verres qu'il faut se soucier pour obtenir de magnifiques trains de bulles et une élégante collerette, nous apprennent les chercheurs.

VOIR PAGE A 8: BULLES

■ L'art de déguster un bon champagne, page A 2



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les jolies bulles qui participent à l'ivresse de la dégustation du champagne sont le résultat d'un processus d'une grande complexité. De nombreuses transformations s'opèrent durant les quelques minutes de leur vie festive.

De Montréal à Bam

Des experts québécois espèrent participer à la reconstruction de la citadelle historique

GENEVÈVE OTIS-DIONNE
LE DEVOIR

En quelques secondes seulement, sous la force de la secousse sismique, la citadelle historique de Bam s'effondrait sur le sol iranien. Plus de 2000 ans d'histoire venaient de s'écrouler. La communauté internationale doit-elle laisser cette œuvre architecturale à son destin ou tenter de la faire renaître? Dinu Bumbaru, secrétaire général du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et directeur général d'Héritage Montréal, doit se rendre ce week-end en Iran pour étudier la possibilité de reconstruire le site et donner un nouveau souffle de vie au monument.

VOIR PAGE A 8: BAM

■ L'espoir de retrouver des survivants du séisme est presque nul, page A 4

**Environnement:
le modèle allemand (4)**

Un Parti vert plutôt fier de lui

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Dernier d'une série de quatre articles

«**L**a politique allemande sur les énergies renouvelables est sans contredit le plus gros «success story» de l'actuel gouvernement. Elle a permis de créer, toutes filières confondues, plus de 100 000 emplois en quelques années et de positionner nos industriels au sommet du marché des exportations. On a utilisé l'an dernier plus d'acier pour construire des éoliennes en Allemagne que pour la construction navale! L'énergie solaire, qui était déclinante, fait un retour en force avec la nouvelle Loi sur les sources d'énergie renouvelable, qui lui accorde un financement suffisant pour assurer le développement de la filière!»

VOIR PAGE A 8: PARTI

INDEX

Actualités	A2	Idées	A7
Annonces	B5	Météo	B4
Avis publics ..	B4	Monde	A5
Culture	B8	Mots croisés ..	B5
Décès	B5	Politique	A3
Économie	B1	Sports	B6
Éditorial	A6	Télévision	B7

Le Devoir ne sera pas publié les 1^{er} et 2 janvier. De retour samedi.

HAÏTI
200 ans après l'indépendance, Aristide réclame «ses» milliards à la France

Page A 4

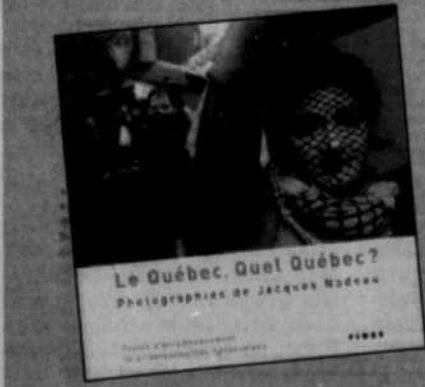


Le Québec. Quel Québec?

Jacques NADEAU [photographe] LE DEVOIR



FIDES



LES ACTUALITÉS

Crise de la vache folle

Le Canada resserrera sa vigilance

DENNIS BUECKERT
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les autorités canadiennes vont effectuer davantage de tests sur les bêtes pour déceler la maladie de la vache folle en plus de songer à un resserrement de la réglementation concernant l'alimentation des bovins par des résidus d'abattoir, selon l'Agence d'inspection des aliments du Canada.

Francine Lord, porte-parole de l'agence, affirme que la nouvelle politique pour empêcher la propagation de l'encéphalopathie spongiforme bovine sera dévoilée au début de la nouvelle année. «Il y aura plus de tests qu'avant, c'est certain», dit celle qui est responsable de la gestion des dossiers d'import-export à l'échelle du Canada pour l'agence.

Toutefois, lors d'une conférence de presse tenue hier, le ministre de l'Agriculture, Bob Speller, a indiqué qu'il n'y avait aucun besoin de tester davantage les bêtes. Il est difficile de savoir si cette déclaration prévalait sur celle de Francine Lord ou si le ministre avait été mal informé.

«Le système que nous utilisons présentement fonctionne très bien et je ne crois pas que la découverte d'un nouveau cas de maladie de la vache folle nécessite une augmentation de la surveillance au pays», a dit celui qui est à la tête du ministè-

re de l'Agriculture depuis moins de trois semaines seulement.

Le Canada et les États-Unis effectuent des tests pour déceler la maladie de la vache folle sur une infime partie seulement du cheptel bovin. Le Japon effectue des tests sur chaque vache avant que celle-ci soit abattue alors que l'Union européenne effectue des tests sur environ 25 % des bêtes.

Le département américain de l'Agriculture teste seulement entre 20 000 et 30 000 vaches par année sur une possibilité de 104 millions, soit deux ou trois vaches sur 10 000.

L'obstacle des coûts

Malgré plusieurs requêtes faites hier, l'Agence d'inspection des aliments du Canada n'a pas révélé le nombre de vaches qui font l'objet de tests au pays.

Les membres de l'industrie reconnaissent que davantage de tests devraient avoir lieu, mais ils soulignent que les coûts associés à ces tests représentent un obstacle.

L'alimentation des bêtes soulève par ailleurs encore beaucoup d'interrogations. Ronnie Cummins, de la National Organic Consumers Association aux États-Unis, dénonce l'utilisation des résidus d'abattoir pour nourrir les vaches. «Cette pratique est courante en Amérique du Nord alors qu'elle est interdite en Europe.»

Parti conservateur du Canada

Bernard Lord ne sera pas dans la course

Fredericton (PC) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, a mis fin à plusieurs mois de spéculations hier en annonçant qu'il n'allait pas se présenter à la tête du Parti conservateur du Canada.

Agé de 38 ans, Bernard Lord a songé à cette possibilité durant la période des Fêtes, mais a finalement choisi de ne pas présenter sa candidature, en indiquant qu'il sera en mesure de mieux servir la population en «poursuivant son travail à titre de premier ministre du Nouveau-Brunswick».

M. Lord faisait l'objet de fortes pressions de la part de hauts dirigeants conservateurs de partout au pays afin qu'il dirige le nouveau parti, issu de la fusion des alliés et des progressistes-conservateurs.

«Je désire remercier tous les gens qui m'ont téléphoné, m'ont fait parvenir des lettres et envoyé des messages d'encouragement, a tenu à souligner M. Lord dans un communiqué. J'ai été touché par la confiance et les conseils que les gens m'ont transmis.»

Il a été impossible d'obtenir de plus amples informations expliquant cette décision. Toutefois, certains observateurs laissent entendre que Bernard Lord a réalisé qu'il aurait eu une dure bataille à livrer contre Stephen Harper, l'ancien chef de l'Alliance canadienne

Harper le favori

Stephen Harper est considéré par plusieurs comme étant le favori dans la course à la direction du nouveau Parti conservateur fédéral. «Bernard Lord a toujours dit que sa priorité était le Nouveau-Brunswick et sa décision est conforme à cette priorité», a dit Stephen Harper dans un communiqué. «J'espère par contre qu'il continuera d'appuyer et d'encourager le Parti conservateur, particulièrement lors des prochaines élections fédérales.»

Le nom de Bernard Lord avait refait surface lorsque les membres du parti conservateur ont commencé à chercher des candidats de prestige, bilingues, en mesure de venir tempérer la direction du nouveau parti politique que plusieurs trouvent un peu trop à droite.

Visite dans les caves de Moët & Chandon

Le roi des vins ne se laisse pas déguster n'importe comment

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Épernay — Après avoir visité les caves de la grande maison Moët & Chandon, dédale de 28 kilomètres de galeries creusées dans le sous-sol crayeux d'Épernay — la ville du champagne située à une quinzaine de kilomètres de Reims —, le maître d'hôtel Stéphane Arvois nous accueille avec un Brut Impérial baignant depuis trois quarts d'heure dans un sceau regorgeant de glaçons et d'eau. Un passage de trois à quatre heures au frigo (jamais au congélateur) aurait également permis d'atteindre la température de 7 à 8 degrés Celsius, à laquelle on peut apprécier à sa juste valeur la prestigieuse boisson, nous confie l'expert avec une tendre vénération pour le roi des vins.

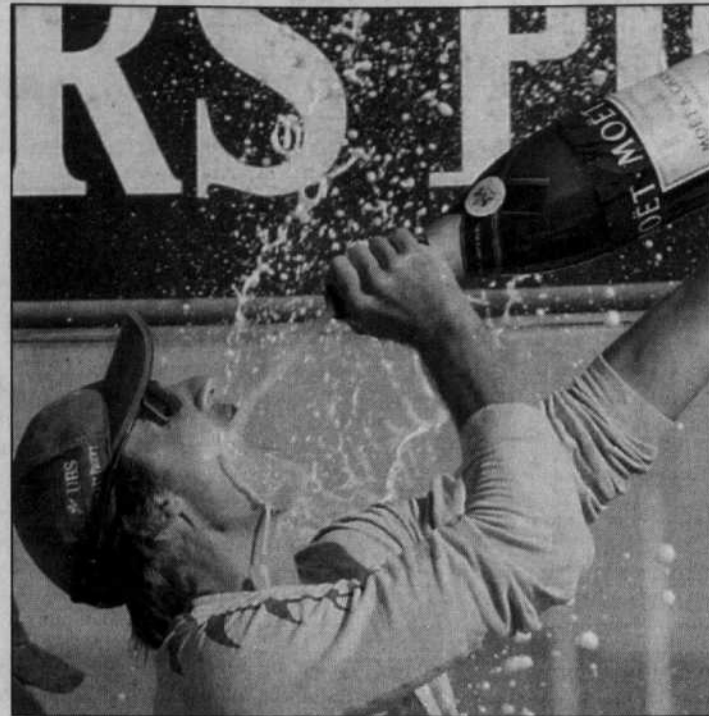
Avec ses gants blancs, il tire la languette située sous la coiffe et détord le muselet. Il empoigne la base de la bouteille et la tourne tout en maintenant le pouce de son autre main sur le bouchon, qu'il dirige en direction opposée à nous. «On ne dévisse pas le bouchon mais bien la base de la bouteille, dit-il. Nous avons ainsi plus de force en tournant la bouteille par sa partie la plus large.» Un léger pop se fait finalement entendre et Stéphane Arvois passe le bouchon sous son nez afin de détecter une éventuelle anomalie.

Il verse une petite quantité dans une flûte afin que l'on y goûte. Le pouce dans le cul de la bouteille, il sert ensuite tous les invités en prenant soin de ne remplir les verres qu'aux deux tiers. «Mieux vaut resservir plus souvent afin que le vin demeure à la température idéale qui révélera toutes ses qualités, indique-t-il. Servir un champagne trop frais ou trop chaud peut anéantir toutes les années de travail qu'on a consacrées à sa préparation.»

Par le pied

Quant à celui qui déguste le vin liquide, il doit prendre sa flûte par le pied afin de ne pas réchauffer le champagne et de ne pas masquer son effervescence et les élégants trains de bulles qui l'animent, dit-il.

La température du verre a en effet une grande importance sur l'expression de l'effervescence. Des flûtes laissées longtemps au congélateur compromettent la production de bulles, avertit le chimiste organicien Bertrand Robillard, du laboratoire de recherche de Moët & Chandon. «À



REUTERS

Non, ce n'est pas ainsi que l'on doit déguster le champagne.

leur sortie du congélateur, une condensation se produit rapidement sur le verre et dépose un film d'eau à sa surface, explique-t-il. Celui-ci remplit les particules creuses collées au verre qui auraient pu piéger de petites poches d'air nécessaires pour la production de bulles.»

La flûte est souvent préférée à la coupe évasée dans laquelle l'effervescence est de plus courte durée en raison de la plus grande quantité de poussière qui peut s'y déposer et de la grande surface d'échange entre le vin et l'air, indique le chercheur.

Que la flûte soit constituée de cristal ou d'un vulgaire verre de cuisine, la stabilité de la mousse sera la même. «La mousse nous apparaîtra toutefois plus belle en raison de la brillance du cristal», souligne le chercheur avant d'ajouter que les champagnes servis dans de vieux verres griffés produiront une riche effervescence qui s'épuisera plus rapidement que dans des verres récents.

Le scientifique signale également que le rangement des verres dans une armoire en bois qui libère des essences (lesquelles ont tendance à se coller au verre) ou dans la cuisine où les matières grasses émanant de la cuisson des aliments peuvent se déposer sur les verres conduira à la production de grosses bulles,

qui seront conséquemment moins nombreuses. Car le gaz carbonique qui est hydrophobe aime bien les surfaces grasses et y adhère plus fermement, ce qui laisse le temps aux bulles de grossir, signale le scientifique.

Les produits de rinçage introduits dans le lave-vaisselle afin de rendre la vaisselle brillante sont à proscrire, insiste Bertrand Robillard. Fortement hydrophobes, ces produits qui adhèrent durablement au verre rendent la mousse très instable et forment des bulles plus grosses. «Il faut laver ses verres à la main et les laisser sécher tête en bas dans une ambiance saine», conseille-t-il. Surtout, évitez le lave-vaisselle qui déposera des matières grasses provenant des aliments qui souillent les assiettes et les couteaux.»

Une tradition bien encadrée

Ne fait pas du champagne qui veut et comme il le veut. L'élaboration de ce vin répond à des normes strictes qui régissent autant la culture des vignes que la méthode de vinification et le vieillissement. Les vignes sont en effet taillées afin de limiter les rendements. Les raisins sont cueillis à la main, la mécanisation étant interdite en Champagne.

Vin d'assemblage, le champagne marie le moût de trois cépages: le Pinot Noir et le Pinot

Meunier dont on extrait des baies noires un jus blanc, et le Chardonnay dont les raisins blancs donnent des notes de fraîcheur. Pour ne pas tacher le précieux jus blanc, les baies sont pressées très délicatement. Le liquide recueilli est transféré dans des cuves en inox où s'effectue une première fermentation en présence de levures, qui transforment le moût (jus de raisin) en un vin tranquille. L'introduction de bactéries lactiques permet ensuite de dégrader les acides maliques particulièrement abondants dans les vins de Champagne.

Sélection

Après ces premières fermentations, chaque cru est dégusté par le chef de cave et son équipe d'œnologues afin de sélectionner ceux qui seront dignes de participer à l'assemblage. Si les cuvées s'avèrent exceptionnelles, on décidera de préparer des champagnes millésimés, c'est-à-dire issus d'une seule vendange contrairement aux autres bruts sans année qui résultent de l'assemblage de vins d'années différentes. Les cuvées retenues sont finalement assemblées. Puis juste avant l'embouteillage, on leur adjoint de nouvelles levures et du sucre. Les bouteilles sont descendues en cave où elles reposent pendant 30 mois (quatre à cinq ans pour les millésimés) à l'horizontale sur des lattes de bois capables d'absorber les secousses provoquées par l'explosion de certaines bouteilles n'ayant pu résister à l'augmentation de la pression induite par cette seconde fermentation ou prise de mousse.

Au terme de cette longue période de vieillissement, on procède au remuage qui permet de faire descendre graduellement le dépôt dans le goulot. Tout en les inclinant graduellement vers la verticale, on tourne les bouteilles d'un huitième de tour par jour. Quand le dépôt s'est ramassé dans le goulot, on trempe le col des bouteilles dans un bain réfrigéré à -28 degrés. Un glaçon se forme et emprisonne le dépôt qui est expulsé par pression naturelle lorsqu'on retire le bouchon. On ajoute finalement une «liqueur d'expédition» constituée de vins de réserve mélangés à un peu de sucre. Les bouteilles sont fermées à l'aide d'un bouchon de liège. Elles resteront encore six semaines en cave avant de gagner les commerces et éventuellement nos maisons.

ÉTATS-UNIS

Un Nouvel An sous haute surveillance

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — New York et la plupart des grandes villes américaines s'apprentent, pour la troisième année consécutive, à passer la nuit du Nouvel An sous haute surveillance en raison d'éventuelles menaces terroristes.

Les dizaines de milliers de personnes qui ont prévu de se rassembler à Times Square pour fêter l'arrivée de 2004 devront compter avec des mesures de sécurité draconiennes en raison de la décision de l'administration américaine d'élever le niveau d'alerte de jaune (élevé) à orange (très élevé).

Les aéroports seront surveillés

avec la vigilance réservée habituellement aux installations militaires, tandis que les autres sites sensibles seront soumis 24 heures sur 24 à des contrôles attentifs de la part d'unités spécialisées de la police.

Hier, les autorités américaines ont décidé de limiter le survol des villes de New York et de Las Vegas dans le cadre des mesures renforcées de sécurité pour les fêtes de fin d'année.

Policiers

À New York, des milliers de policiers en uniforme et en civil équipés notamment de détecteurs de radiations, de produits chimiques dangereux ou d'agents biolo-

giques nocifs, se joindront aux nombreux qui ont prévu de passer une partie du réveillon dans la rue.

L'opération Atlas, un plan mis en place au moment de l'invasion de l'Irak et qui prévoit une surveillance intensive des nombreux lieux importants ou symboliques d'une ville qui a dans le passé été plusieurs fois prise pour cible par des terroristes anti-américains, va être réactivée.

Les ponts et les tunnels reliant l'île de Manhattan au reste de la ville et à l'État voisin du New Jersey feront l'objet d'une surveillance particulière, avec la fouille systématique de tous les camions et camionnettes. Les gares, les aéroports, les lieux tou-

ristiques ou les gratte-ciel fameux comme l'Empire State Building ou le Chrysler Building seront également patrouillés par des policiers fortement armés, souvent accompagnés de chiens renifleurs d'explosifs.

En Irak

Pour des raisons évidentes, la sécurité sera également la priorité principale des quelque 130 000 Américains qui passeront les fêtes de fin d'année en Irak.

La capture de l'ex-président Saddam Hussein a gonflé le moral des troupes américaines mais les attaques à la roquette à Bagdad, le jour de Noël, ont démontré que la guérilla n'avait pas baissé les bras.

Fuite sur un agent de la CIA: Washington nomme un procureur spécial

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le département américain de la Justice a annoncé hier la nomination d'un procureur spécial pour enquêter sur des fuites concernant l'identité d'une agente de la CIA, dont le mari diplomate était un opposant à la guerre en Irak.

L'atorney général, ministre de la Justice, John Ashcroft a décidé «de se dessaisir lui-même ainsi que son personnel de ce dossier», a indiqué son numéro deux, James Comey, lors d'une conférence de presse.

Ce dernier, désormais chargé de déterminer la conduite de l'enquête, a décidé de nommer Patrick Fitzgerald, un procureur de Chicago, pour conduire l'enquête de façon indépendante dans le cadre du département de la Justice.

Cette affaire, qui avait éclaté à la fin de l'été, est particulièrement sensible. Elle met directement en cause la Maison-Blanche, qui se-

rait à l'origine de la fuite et aurait révélé l'inexactitude de l'argumentation avancée par l'administration Bush au sujet des efforts du régime de Saddam Hussein pour se procurer de l'uranium en Afrique.

Le département de la Justice avait initialement ouvert une enquête, le 30 septembre dernier, sur ces accusations.

Vengeance

Selon les médias américains, la fuite aurait été organisée par des membres de l'administration présidentielle pour se venger du mari de l'agente Valerie Plame. Son époux, l'ambassadeur Joseph Wilson, était l'auteur d'un rapport commandité par la CIA et mené en 2002, contredisant les affirmations de la Maison-Blanche selon lesquelles l'ex-régime irakien aurait tenté de se procurer de l'uranium au Niger.

«L'atorney général pense que la décision de se dessaisir de cette af-

faire est appropriée aux circonstances et aux faits et évidences mis au jour par l'enquête», a déclaré James Comey, l'atorney général adjoint. «J'ai choisi Patrick Fitzgerald, un ami et ancien collègue, pour sa réputation irréprochable d'intégrité», a-t-il expliqué, affirmant que ce dernier est «un procureur de carrière absolument apolitique avec une grande expérience des questions de sécurité nationale et du renseignement».

«J'ai délégué à M. Fitzgerald toute l'autorité nécessaire pour s'assurer qu'il dispose de tous les outils pour conduire une enquête totalement indépendante», a encore assuré M. Comey.

Le dévoilement sur la place publique de l'identité des membres des services secrets américains est considéré comme un crime punissable par la loi aux États-Unis. Le président américain George W. Bush avait laissé entendre à la fin septembre que le

responsable de la fuite à la Maison-Blanche ne sera peut-être pas trouvé. L'administration Bush avait jusqu'à présent refusé de nommer un procureur spécial dans cette affaire en affirmant qu'une enquête de l'atorney général était suffisante.

Plusieurs témoins de l'opposition démocrate avaient demandé à M. Ashcroft de nommer un procureur spécial pour enquêter sur les fuites. Affirmant que le département de la Justice ne pouvait être vraiment indépendant dans cette affaire, ces responsables sont montés au créneau pour exiger la conduite d'une enquête échappant totalement à l'autorité du ministre John Ashcroft.

«Trop de questions restent pour prendre le risque de laisser la possibilité d'une intervention politique» afin d'étouffer cette affaire, avait notamment dit le sénateur John Kerry, un des candidats démocrate à la présidentielle de 2004.

SOLDE
AUTOMNE-HIVER
de **20%** à **60%**
de rabais



Enfants Des Longchamps

Vêtements d'enfants 0 à 18 ans

1007, RUE LAURIER OUEST, OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

SERVICE À LA
CLIENTÈLE LE DEVOIR

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Lundi, **29** décembre : 7h30 à 16h30
Mardi, **30** décembre : 7h30 à 16h30
Mercredi, **31** décembre : 7h30 à 12h00 ***
Jeudi, **1^{er}** janvier : FERMÉ
Vendredi, **2** janvier : FERMÉ

*** Pour être effectives les 3 et 5 janvier, les demandes d'arrêts temporaires de livraison par camelot doivent nous parvenir au plus tard le 31 décembre avant 9h30.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Bijouterie Gambard
Vente et service technique de Rolex
630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-3876

MONTRÉAL

Tremblay perd un 18^e conseiller

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

À quelques jours du Nouvel An, le conseiller municipal Jeremy Searle réservait une petite surprise à Gérard Tremblay. Le conseiller du district de Loyola a signifié lundi au maire qu'il quittait les rangs de son parti afin de siéger comme indépendant au conseil municipal. Pour justifier sa décision, il a évoqué l'insuffisance des budgets accordés aux arrondissements pour la réfection routière.

L'hémorragie au sein de l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM) n'était pas terminée. Le conseiller de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Jeremy Searle, est devenu le 18^e conseiller à quitter l'équipe du maire en 2003.

Lors d'un entretien téléphonique hier, le conseiller s'est dit préoccupé par l'état des rues et des trottoirs dans son arrondissement. Selon une étude effectuée

par une firme d'ingénieurs, des investissements de 11 millions par année pendant trois ans — et de six millions pour les années suivantes — seraient nécessaires pour maintenir ces infrastructures à un niveau acceptable, a-t-il précisé. Or, l'arrondissement ne disposera que d'un budget de 1,02 million pour l'année 2004 et de 547 000 \$ l'année suivante. «C'est insuffisant», a fait valoir M. Searle.

Au cours des dernières semaines, le conseiller avait également manifesté quelques inquiétudes concernant ses fonctions de président de la commission des transports l'année prochaine. Le 19 décembre dernier, il avait d'ailleurs fait parvenir une lettre au chef de cabinet du maire réclamant, avant le 22 décembre, la confirmation de son rôle au sein de cette commission l'an prochain. Mais le maire, qui avait déjà annoncé son intention de remanier la composition des commissions du conseil au cours du mois

de janvier, a refusé de lui donner cette assurance.

Finalement, Jeremy Searle dit ne pas avoir beaucoup apprécié la décision du maire d'accueillir des transfuges de Vision Montréal le 12 décembre dernier. «C'est secondaire», reconnaît-il toutefois.

Mais ce n'est pas un hasard si cette démission survient quelques jours avant la fin de l'année, puisqu'en devenant indépendant, Jeremy Searle pourra se soustraire à l'obligation qu'ont les conseillers de l'UCIM de verser une contribution de 13 700 \$ au parti en 2004. Si par ailleurs le maire décide de lui retirer la présidence de la commission des transports, le conseiller verra son chèque de paye amputé de 15 000 \$ l'an prochain.

Le départ de M. Searle fait en sorte que l'UCIM se retrouve désormais avec 38 conseillers, incluant le maire et le président du conseil, Marcel Parent. Vision Montréal compte 24 élus alors que 12 conseillers siègent désor-

mais comme indépendants.

Elu pour la première fois en 1994 sous la bannière du Parti des Montréalais, dirigé par Jérôme Choquette, Jeremy Searle était devenu indépendant quelques mois plus tard, puis réélu en 1998. Il avait longuement hésité avant de se joindre à l'équipe de Gérard Tremblay lors de l'élection de 2001.

Parfois dissident au sein de l'UCIM, M. Searle s'était opposé au virage à droite au feu rouge à Montréal et à l'adoption d'un projet pour permettre la construction d'un mausolée au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Plus récemment, il avait menacé de ne pas appuyer l'adoption du budget 2004 de l'administration Tremblay-Zampino. En juin dernier, il s'était également retrouvé dans l'embarras à la suite de commentaires controversés émis lors d'un conseil d'arrondissement au sujet du déplacement de matchs de soccer. La Ligue des Noirs l'avait alors accusé d'avoir fait preuve de racisme.

Conseil de la souveraineté

Le Québec est dirigé par un gouvernement qui veut l'affaiblir, affirme Gérard Larose

ALEXANDRE ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Les plus récentes politiques du premier ministre Jean Charest ont été adoptées pour que l'État québécois s'ajuste au fonctionnement d'un fédéralisme de plus en plus centralisateur, a déclaré hier le président du Conseil de la souveraineté du Québec, Gérard Larose.

«Ce gouvernement vient d'ailleurs et il s'inspire du même courant anglo-saxon qui s'est déployé avec force en Ontario et en Alberta», a dit M. Larose lors d'une conférence de presse où il a fait le point sur la question nationale du Québec et tracé les grandes lignes de l'action du tout nouveau Conseil de la souveraineté du Québec (CSQ), pour l'année qui vient.

Les huit lois — dont celle qui modifie le Code du travail pour permettre la sous-traitance — adoptées en catastrophe plus tôt ce mois-ci auront des répercussions majeures sur les assises que la société québécoise s'est données depuis 40 ans, croit M. Larose. «Le Québec est trop grand pour M. Charest et il essaie de couper tout ce qu'il peut pour le faire rentrer dans la boîte canadienne», a dit l'ancien chef de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Martin aussi

Gérard Larose n'a pas été tendre non plus envers le nouveau premier ministre du Canada, Paul Martin, qu'il soupçonne de vouloir envahir les champs de compé-

tence des provinces, notamment à travers ses relations avec les villes. Malgré un changement de style à Ottawa, le président du CSQ ne croit pas à un changement d'attitude concernant la question constitutionnelle et la place du Québec dans le fédéralisme. «Avec les Chrétien et Dion, tous les coups fourrés étaient permis, alors qu'avec Paul Martin, nous allons continuer à nous faire fourrer mais avec élégance», a dit M. Larose.

«Ce

gouvernement

s'inspire

du même

courant

anglo-saxon

qui s'est

déployé

avec force

en Ontario et

en Alberta»

ethniques. Questionné sur la pertinence de ce thème, M. Larose est demeuré vague, n'arrivant pas à préciser s'il s'agissait d'un enjeu important pour la souveraineté. «C'est un sujet divisif lorsqu'il est récupéré par les fédéralistes», a-t-il toutefois expliqué.

Lancé au cours de l'année 2003, le CSQ est un organisme sans but lucratif qui se propose de stimuler l'idéal de souveraineté dans la population québécoise. Ni fédération d'organismes, ni organisation parapluie ou d'arbitrage, le Conseil accueille des personnes et non des groupes, à titre individuel et sur une base bénévole.

Logement

Le Nouvel An des hausses de loyers

LE DEVOIR

Certains envisagent la nouvelle année sous l'angle des résolutions. Mais pour le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), les premiers jours de 2004 doivent plutôt être abordés avec prudence et attention par les locataires de la province qui, avec le Nouvel An, devraient à nouveau être confrontés à des hausses de loyers abusives, a prévenu le groupe hier.

«Les données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement montrent que les loyers augmentent de manière significative dans toutes les localités touchées par la pénurie [de logements] depuis trois ans», a expliqué le

À Montréal, les loyers ont augmenté de 4,2 à 5,5 % dans les trois dernières années

RCLALQ qui conseille aux locataires d'adopter une résolution pour 2004: refuser toute augmentation abusive lors du renouvellement de leur bail.

Les avis de hausse de loyer doivent être envoyés à partir du 1^{er} janvier prochain, selon les termes de la loi. Les

locataires ont alors un mois pour refuser l'augmentation, se tourner devant la Régie du logement pour contester la hausse ou signifier leur intention de déménager. Or, pour «ralentir l'actuelle flambée des coûts des loyers», le RCLALQ souhaite qu'en 2004, un plus grand nombre de locataires exerce leur droit de refuser une hausse anormale de leur loyer.

Le groupe communautaire propose aussi, avant de répondre aux propriétaires, d'attendre les indices d'augmentation de loyer que la Régie doit publier le 22 janvier prochain. «Il n'y a pas de taux unique [pour les augmentations], poursuit le RCLALQ, les augmentations se calculent cas par cas» et les indices servent à moduler la hausse, en fonction du type de chauffage, par exemple.

Crainces de repréailles

À Montréal, les loyers ont augmenté de 4,2 à 5,5 % dans les trois dernières années. En raison de la pénurie, plusieurs locataires acceptent des hausses même si elles sont parfois abusives, a constaté le RCLALQ, «par crainte de mauvais rapports [avec le propriétaire] ou de repréailles», ajoute-t-il. A preuve, depuis deux ans, sur les quelque 130 000 logements locatifs du Québec, 1 % à peine ont vu leurs loyers fixés par la Régie du logement. Un nombre éminemment bas au regard du parc toujours croissant d'appartements touchés année après année par des hausses plus que généreuses, conclut le regroupement.

Nids-de-poule à gogo



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LES AUTOMOBILISTES circulant dans les rues de Montréal ne sont pas les seuls à se plaindre du danger que représentent les nombreux nids-de-poule qui percent l'asphalte. Demandez à Mathieu Frey, malheureux cycliste qui n'a pu éviter hier l'obstacle sur la rue Notre-Dame, près d'Atwater.

TEXAS

La police pour les élèves en difficulté

Les écoles texanes préfèrent appeler la police plutôt que de recourir à des services spécialisés

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Autre pays, autres mœurs: au Texas, les écoles sont accusées de répondre aux manifestations d'enfants en difficulté en... appelant la police, se soustrayant du coup à leurs responsabilités envers cette clientèle particulière.

Le recours aux forces policières pour maintenir des élèves handicapés ou aux prises avec des troubles de comportement est devenu à ce point fréquent dans certaines écoles texanes que le Centre pour la loi et l'éducation, basé à Washington, se préoccupe du dossier et propose des stratégies pour poursuivre les commissions scolaires (school districts) lorsque cela se produit, rapportait cette semaine le *Houston Chronicle*.

Poursuite

Les parents d'un enfant atteint du syndrome de la Tourette — un trouble neurologique caractérisé par des mouvements musculaires involontaires et l'émission de mots incontrôlables — ont ainsi déposé une poursuite judiciaire récemment devant la cour fédérale, accusant l'école secondaire Stratford, située à Houston, d'avoir appelé la police pour un incident impliquant leur enfant de 10 ans.

À l'époque, en octobre 2001, le jeune Matthew avait violemment jeté son sac sur son pupitre, brisant le meuble et déclenchant du coup une série d'événements qui n'ont pas encore été entendus en cour. Alors que l'enseignant prétend que l'enfant a délibérément détruit la propriété de l'école — ce qui a justifié le recours aux policiers —, les parents allèguent que le geste de leur enfant était involontaire à cause de sa condition particulière et accusent les policiers d'avoir frappé l'enfant à plusieurs reprises, le blessant au visage, au genou et au pied.

Cette affaire s'ajoute à une série de poursuites judiciaires du genre entendues dans les cours texanes, mettant en scène écoles et enfants en difficulté, par exemple de jeunes autistes. Les spécialistes s'entendent pour pointer le Texas comme un État «problème» où les écoles semblent se dérober à leurs responsabilités vis-à-vis de cette clientèle particulière aux besoins importants en «criminels» leur comportement. Une modification légale aux dispositions de la Loi sur les invalidités, votée

en 1997, semble avoir donné le feu vert aux écoles pour rapporter des «crimes» commis par des élèves ayant des troubles de comportement, qui ne répondent pas toujours aux méthodes disciplinaires traditionnelles de la même manière que les autres enfants.

«Les écoles trouvent parfois plus facile d'appeler la police que de respecter des programmes spécialisés et chers exigés par les lois fédérales pour chaque enfant handicapé», explique au quotidien de Houston Eileen Ordovery, une avocate liée au Centre pour la loi et l'éducation.

Opération policière controversée

Aux États-Unis, l'entrée des forces policières dans les murs de l'école défraie la manchette plus souvent que de notre côté de la frontière: début novembre, une école secondaire de Goose Creek, en Caroline du Sud, a été le théâtre d'une opération policière controversée qui elle aussi se transporterait devant les tribunaux. Un commando-surprise destiné à trouver de la drogue a permis l'entrée de plusieurs policiers armés dans l'école, qui ont menotté des élèves couchés sur le sol.

Si 107 élèves ont ainsi été pris par surprise, les policiers, eux, sont repartis bredouilles, sans avoir trouvé le plus petit gramme de drogue ni arrêté le moindre suspect. Comme le rapportait le *New York Times* au début de décembre, la totalité de l'incident a été capté par les caméras de surveillance de l'école.

Furieux, des parents ont déposé à la mi-décembre une poursuite devant la cour fédérale de Charleston, au nom d'une vingtaine de ces élèves âgés de 14 à 18 ans. Tant la police que les administrateurs scolaires sont accusés d'avoir violé les droits des élèves par une «fouille illégale» qui a «terrorisé» les jeunes. La poursuite détaille le déroulement de l'opération et accuse les policiers de s'être ainsi cachés dans des placards, des cages d'escalier et des bureaux pour sortir brusquement lorsque les couloirs se sont remplis d'élèves, peu avant 7h le matin.

La police s'est défendue en affirmant avoir été informée d'un trafic important de drogue dans l'école, mais l'American Civil Liberties Union, qui représente les plaignants, affirme que les policiers ont dirigé leurs armes vers les élèves «et ont traité des enfants innocents comme des criminels endurcis».

Gabriel de Mun

Un conclave de six mois

L'élection de Benoît XVI

128 pages — 14,95 \$

Les Éditions GUÉRIN (514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

ROLEX

Datejust en acier et or jaune 18 carats.

Bijouterie Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

HAÏTI

La France est appelée à rembourser le prix de l'indépendance haïtienne, payé il y a 200 ans

Les 90 millions de francs-or du temps de Charles X vaudraient plus de 21 milliards

LIBÉRATION

En créole, la banderole coupe une des artères principales de Port-au-Prince: «Restitasyon pou Ayiti. Ochan pou zanset nou yo» («Restitution pour Haïti. Honneur à nos ancêtres»). La «restitution», c'est la dernière lubie de Jean-Bertrand Aristide. Il réclame que la France rende à Haïti le «prix de l'indépendance», payé à l'époque par l'ex-colonie à la métropole. Les 90 millions de francs-or du temps de Charles X sont devenus, paraît-il, plus de 21 milliards de dollars.

Très exactement 21 685 135 571 dollars et... 48 cents, a calculé textuellement Aristide le 7 avril dans un discours pour la célébration du bicentenaire de la mort du héros national de la lutte pour l'indépendance, l'esclave affranchi Toussaint Louverture, mort en prison en France. Le mystère du calcul de la conversion des francs-or en dollars est soigneusement entretenu. «Nous avons fait travailler un groupe d'économistes, explique seulement Joseph Antonio, le ministre des Affaires étrangères. Quant aux centimes, cela doit venir de notre manie de la précision, très haïtienne...»

Officiellement, la France n'a reçu aucune demande de restitution par la voie diplomatique. Port-au-Prince en est encore à faire travailler «des juristes» pour étoffer le dossier. Mais, sur les murs de la capitale, sur les radios et télé à longueur d'antenne, «restitution» aura été le mot de l'année.

Napoléon vaincu

Le 1^{er} janvier 1804, le successeur de Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines, proclame à Gonaïves, à 170 km au nord-ouest de Port-au-Prince, l'indépen-



Cité Soleil, le bidonville de Port-au-Prince, quartier de toutes les misères.

CAROLLE DEVILLERS REUTERS

dance du pays. Il a vaincu — aidé de la fièvre jaune — un corps expéditionnaire napoléonien de 23 000 hommes. Dessalines rebaptise du nom indien d'Haïti (de «Ayiti», terre montagneuse) ce qui n'était que Saint-Domingue, partie française de l'île d'Hispaniola, découverte par Christophe Colomb lors du premier de ses quatre voyages à travers l'Atlantique. Le Génois écrivait en 1492: «Tous les arbres étaient verts, chargés de fruits [...] C'était la plus grande douceur du monde.» Cinq siècles plus tard, Haïti est un des pays les

plus pauvres du monde. Il n'y a plus ou presque plus d'arbres: ils ont été coupés pour en faire du charbon de cuisine. La «terre montagneuse» a été pelée par la misère.

Pourtant, en 1804, quand nègres et mulâtres, esclaves et affranchis, blackboulent Napoléon, Saint-Domingue est encore une riche colonie, un des pays les plus prospères du monde: cacao, coton, café, sucre, peaux, briques... Cinq nouveaux vaisseaux de commerce mouillent chaque jour dans ses rades. A Bordeaux, Nantes ou Marseille, des fortunes se sont faites grâce à Haïti. La France grince des dents à la déclaration d'indépendance, d'autant que, dans la foulée, Dessalines confisque les biens des colons.

Traité

Du coup, les relations entre les deux pays sont tendues. Napoléon est occupé ailleurs, mais ses successeurs gardent en tête cette «île qui vaut un empire». Ils insistent pour réclamer des indemnités en faveur des colons expropriés, sur le modèle des colons anglais indemnisés par les Américains

après l'indépendance des États-Unis. S'ensuivent des années de tractations diplomatiques, plus ou moins dures, de coups de bluff, de rabibochages et de menaces.

Finalement, en 1825, Haïti s'engage à payer à la France de francs Charles X 150 millions de francs «destinés à dédommager les anciens colons». Une fois payés 30 millions, le solde est revu à la baisse en 1838, fixé à 60 millions, par un traité salué alors en Haïti comme «un vrai succès politique» pour le président haïtien, Jean-Pierre Boyer.

Jean-Bertrand Aristide se dit prêt à déchirer ce traité pour avoir «ses» 21 milliards. «Il n'y avait pas eu de négociations mais une politique de la canonniers car à l'époque Haïti était constamment sous la menace d'une invasion française», explique Mario Dupuy, secrétaire d'État à la Communication. Implicitement, on nous disait: payez ou vous retournerez en esclavage.»

L'esclavage: une occasion pour Aristide de réclamer plus encore, au-delà de la seule «restitution». Il veut des «réparations» pour les «séviçes» subis par les esclaves

«qui ont contribué à l'enrichissement de la France».

Officieusement, la diplomatie française répond pour l'instant que «ces réclamations n'ont aucune valeur juridique». Mais Port-au-Prince affirme être prêt à aller jusqu'au bout, c'est-à-dire devant la justice internationale.

Leurre

Il est peu probable qu'on en arrive jamais là. La demande d'Aristide est surtout un leurre pour détourner les esprits de la crise que traverse le pays. «C'est comme d'habitude une tactique du pouvoir: détourner l'attention dès qu'un problème se pose», explique l'écrivain haïtien Lyonel Trouillot. La vérité, c'est que ce problème de la dette est loin d'être prioritaire pour l'immense majorité des Haïtiens.

«Et si la France nous prend au mot? ironise un journaliste haïtien. Ne peut-elle pas à son tour se sentir en droit de réclamer la restitution des terres, au nom des descendants des fermiers dépossédés, nous remettre à l'état de colonie et demander à ceux qui ne le désirent pas de retourner chez leurs ancêtres en Afrique avec le pogon?»

Le «coup des 21 milliards» — plus d'un demi-siècle de budget annuel de l'État haïtien — permet surtout de désigner un coupable pour l'état chronique de sous-développement dans lequel le pays stagne depuis son indépendance. «Le paiement de ces 90 millions de l'époque a empêché le développement économique de notre pays, assène Mario Dupuy. La France est directement responsable de la misère de notre population!» Une misère qui ne cesse de s'étendre, comme à Cité Soleil, immense bidonville de centaines de milliers d'habitants aux portes de Port-au-Prince où, entre des cases de tôle, les enfants jouent dans la boue, les ordures et parmi les porcs — le porc, ici, est un élément de l'épargne familiale. Dans la capitale même, l'eau courante est rare et l'électricité ne tourne que quelques heures par jour.

Perfusion

Quelques centaines de millions de dollars de prêts d'institutions financières internationales (FMI, Banque interaméricaine de développement...) sont gelés depuis les sanctions prises après les élections législatives de 2000, trafiquées par Aristide. Haïti subsiste grâce au peu d'aide internationale qui arrive encore, à travers des ONG notamment. Outre l'absence d'une véritable classe d'entrepreneurs capables et désireuse de réinvestir dans le pays, Haïti souffre de corruption chronique, depuis les «zombies de l'administration», ces morts ou démissionnaires qui touchent toujours leur chèque mensuel, jusqu'aux plus hauts niveaux de l'État. «Un jour nous sommes allés voir Aristide pour un énorme projet d'investissement de plusieurs dizaines de millions de dollars, raconte un intermédiaire. Il nous a dit qu'il en voulait une partie pour lui. Nous lui avons demandé s'il s'agissait de trois ou quatre millions à verser à la Fondation Aristide. Il a ri en répondant qu'il voulait 20 % et directement sur son compte.» Le projet ne s'est pas fait.

«La vraie question, c'est la façon dont nous-mêmes avons conduit notre développement, reconnaît l'économiste Carmelle Jean-Marie. Et, finalement, que la France paie ou non 21 milliards de dollars, ça ne nous avance en rien si cet argent n'est pas canalisé par un vrai plan de développement.»

SUR LE CHEMIN DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DORVAL

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

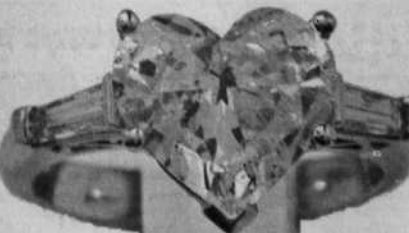
MARCHANDISES SAISIES, MONTRES ET BIJOUX ABANDONNÉS OU NON RÉCLAMÉS

TAPIS PERSANS PROVENANT DE SUCCESSIONS

PLUSIEURS ARTICLES DE VALEUR SERONT VENDUS SANS AUCUNE OFFRE MINIMUM OU ANTICIPÉE



MONTRE ROLEX POUR HOMME EN OR JAUNE 18 CARATS AVEC BRACELET EN CROCODILE ET CADRAN SERTI DE DIAMANTS



PLUSIEURS ARTICLES EN OR ET EN DIAMANT DE GRANDE VALEUR

PLUSIEURS BAGUES DE FIANÇAILLES, BAGUES À SOLITAIRE, BRACELETS, BOUCLES D'OREILLES, COLLIERIERS AVEC DIAMANTS, RUBIS, SAPHIRS, ETC. ROLEX, CARTIER, PIAGET, OMEGA, PATEK, GENÈVE

LE JEUDI 1^{er} JANVIER 2004
Enca à 14h, présentation à 13h
À L'HÔTEL HILTON SUR LE CHEMIN
DE L'AÉROPORT DE DORVAL
12505, chemin Côte de liesse

Plusieurs articles seront vendus sans offre minimum ou anticipée. Certains offres anticipées peuvent s'appliquer. Ventés conditionnelles à des ajouts, retraits, erreurs et omissions. Toutes les ventes sont finales.
www.heritageauctioneers.com 905-660-5133

Les enseignants et cadres scolaires savent exactement où aller pour trouver du matériel pédagogique, un fournisseur d'équipement, une ressource ou une bonne idée de sortie scolaire.

Mais votre entreprise sait-elle comment les rejoindre du premier coup?

Si vous tenez vraiment à la clientèle des établissements scolaires, faites ce qu'il faut!

Répertoire
des ressources
scolaires
2004-2005



www.lepointadm.com

Réservez dès maintenant votre espace au
Répertoire des ressources scolaires

(514) 277-4544 # 239

www.lepointadm.com

IRAN

L'aide passe en mode humanitaire

L'espoir de retrouver des survivants est extrêmement mince

MATTHEW PENNINGTON
ASSOCIATED PRESS

Bam — L'espoir de retrouver des survivants du séisme de Bam étant quasiment abandonné, les équipes de sauveteurs ont entrepris hier de donner la priorité aux blessés, aux sans-abri et à l'enfouissement des corps extraits des décombres.

Le bilan du séisme qui a dévasté cette ville historique du centre de l'Iran atteint les 28 000 morts effectivement comptabilisés, selon Ted Peran, coordonnateur des opérations de secours des Nations unies. Le nombre des blessés est estimé à au moins 12 000 par le ministère iranien de la Santé. Certains redoutent qu'au bout du compte le bilan n'atteigne les 40 000 morts, ce que conteste le chef de l'État iranien.

Pour le président Mohammad Khatami, le bilan définitif devrait tourner autour de 30 000 morts, soit environ le tiers de la population de la ville. Selon lui, les bilans extrêmes avancés par certains ne sont pas crédibles et il se dit convaincu que le bilan des morts «n'atteindra absolument pas les 40 000».

Certaines équipes étrangères font leurs bagages en expliquant qu'elles ne peuvent plus sauver personne. Normalement, les prisonniers des décombres ne survivent pas plus de trois jours et il s'en était écoulé quatre hier.

Nouvelle phase

«Nous sommes sortis de la phase de secours et nous sommes entrés dans la phase humanitaire proprement dite de l'opération, a expliqué le coordonnateur de l'ONU. Il y a toujours l'espoir de sortir d'autres survivants, mais le créneau se referme rapidement.»

Le président Khatami a remercié publiquement les pays ayant apporté leur aide, dont les États-Unis. Mais il a mis en garde contre toute interprétation poli-



SHAMIL ZHUMATOV REUTERS

Des soldats iraniens s'affairaient, hier, à décharger la nourriture envoyée par des pays arabes pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre.

tique hâtive de l'aide de Washington acceptée par Téhéran. «Les questions humanitaires ne doivent pas être mélangées à des problèmes politiques profonds et chroniques. Si nous voyons un changement à la fois de ton et de comportement de la part du gouvernement américain, alors une situation nouvelle se développera dans nos relations.»

Il s'agit d'une manière de réponse à des propos tenus par le chef de la diplomatie américaine, Colin Powell, publiés hier dans le Washington Post. Celui-ci croit percevoir des signes d'ouverture du régime des mollahs: «Il y a des choses qui se passent et nous devons donc laisser ouverte la possibilité d'un dialogue dans l'avenir au moment approprié.»

L'Iran a accepté des inspections inspectées de son programme nucléaire, fait des ouvertures aux gouvernements arabes modérés et, dernier événement en date, ac-

cepté l'aide humanitaire américaine. Les États-Unis et l'Iran ont rompu leurs relations diplomatiques en 1979.

L'aide afflue

L'aide et les promesses d'aide continuent d'affluer. Les six pays arabes voisins de l'Iran riverains du golfe Persique se sont engagés à participer à la reconstruction de la ville à hauteur de 400 millions de dollars. Cet engagement a été pris par les ministres des Finances du Conseil de coopération du Golfe réunis lundi soir à Riyad. Par ailleurs, un appareil militaire américain s'est posé hier à Kerman, la capitale provinciale voisine de Bam, avec 80 humanitaires et des fournitures médicales.

Dans la ville, la situation est critique et dans les rues en ruines, les survivants supplient qu'on leur vienne en aide. Là, des femmes en

tchador noir, certaines portant des bébés, se battent pour avoir de vieux habits qu'on leur jette depuis l'arrière d'un camion. Ici, ceux qui ont tout perdu fouillent les décombres pour tenter de sauver ce qu'ils peuvent. Plus loin, un homme récupère des pantalons et une bouteille d'eau dans le tas de gravats qui était sa maison.

Au cimetière de Bam, où plusieurs milliers de personnes ont déjà été inhumées, on a creusé des tranchées longues de 40 mètres pour y déposer des corps enveloppés de linceuls blancs. Une femme est assise seule à l'écart et frappe le sol du poing: «J'étais une bonne musulmane. Je priais Dieu tout le temps», sanglote Alma Sepehr, 44 ans, à côté d'une sépulture où sont inhumés 21 membres de sa famille dont son mari, son fils et sa sœur. «Pour quoi cela nous est-il arrivé?»

LE DEVOIR

LE MONDE

Des institutions européennes visées par des envois postaux piégés

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rome — Plusieurs institutions européennes ont été visées ces derniers jours par des envois postaux piégés ou suspects attribués à des groupuscules anarchistes italiens qui tenteraient ainsi de lancer une opération politico-médiatique contre «les maîtres de l'Europe».

Trois colis ou lettres piégés ont été adressés aux dirigeants de trois institutions européennes: Romano Prodi, président de la Commission européenne, Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale européenne (BCE), et Juergen Storkbeck, directeur d'Eurojust, l'organisation européenne de la police, dont le siège est à La Haye.

Un quatrième colis «piégé» a été reçu hier au siège d'Eurojust,

une organisation chargée d'harmoniser les politiques pénales au sein de l'Union européenne, dont le siège est également à La Haye.

Ce colis contenait des explosifs et avait été envoyé depuis Bologne, dans le nord de l'Italie, a précisé hier à l'AFP un porte-parole de cette institution.

Tous les envois sont partis de Bologne, selon des sources italiennes proches de l'enquête. Aucun n'a fait de blessé.

Sentiment d'alarme

Ces micro-attentats sont «destinés non à tuer mais à créer l'alarme», a estimé le chef du parquet de Bologne Enrico Di Nicola, dans une interview publiée hier par le *Corriere della Sera*. Il a également estimé que ces opérations

sont le fait de «groupes anarchistes qui n'agissent pas dans le cadre d'une structure centralisée».

«Je crois que nous nous trouvons face à une opération à caractère politique, visant non tant à provoquer des dommages importants qu'à créer un sentiment d'alarme et à s'en prendre à ceux qui sont considérés comme les «maîtres de l'Europe», a ajouté le procureur général de Bologne. Il n'a pas exclu qu'il y ait d'autres opérations du même type dans les jours ou les semaines à venir.

Deux au moins des envois piégés sont de nature analogue. Le colis piégé ouvert samedi par Romano Prodi à son domicile de Bologne contenait, outre un roman de Gabriele d'Annunzio (1863-1938) intitulé *Le Plaisir*, une substance inflammable. La lettre piégée adres-

sée à Jean-Claude Trichet à la BCE à Francfort (Allemagne) contenait également une substance combustible avec un mécanisme de mise à feu en état de marche.

M. Trichet n'a pas ouvert lui-même la lettre, qui a été interceptée par la police allemande. Les paquets adressés à Eurojust et à Eurojust ont également été interceptés par les services de sécurité.

À Bruxelles, un conseiller du ministère belge de l'Intérieur, Fernand Koekelberg, a indiqué à l'AFP que les institutions européennes avaient été invitées à «être particulièrement attentives à tous les courriers qui émanent» de Bologne. Les services postaux belges sont également appelés à être vigilants sur le courrier en provenance de cette ville.

Gardes armés à bord des avions

Le projet américain essuie une volée de critiques

EMMANUEL ANGLEYS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — La décision américaine d'imposer des agents de sûreté armés à bord de certains vols à destination des États-Unis a suscité hier une volée de critiques, y compris de la part de l'Association internationale pour le transport aérien (IATA).

La IATA, qui regroupe plus de 270 compagnies aériennes de 180 pays, a affirmé qu'elle «ne veut pas d'armes à bord» des avions de ligne.

Après les dernières alertes sur de possibles détournements d'avions par des terroristes, les autorités américaines ont annoncé lundi leur décision d'imposer aux transporteurs étrangers assurant des vols vers les États-Unis d'embarquer des policiers armés quand elles le jugeront nécessaire.

«Dans le cas où un gouvernement perçoit un risque plus élevé et décide de prendre des mesures spécifiques, les compagnies aériennes sont évidemment obligées de s'y plier», a déclaré à l'AFP Anthony Conci, porte-parole de la IATA.

Mais il a mis en garde contre les dangers d'une telle mesure: «Notre position de principe est que nous ne voulons pas d'armes à bord des avions, et certainement pas dans le cockpit.»

L'association des pilotes danois de la compagnie Scandinavian Airlines System (SAS) s'est également prononcée contre la présence de policiers armés en civil dans certains avions de ligne.

«C'est une très mauvaise idée, car elle risque d'avoir des conséquences catastrophiques pour les passagers et l'équipage en cas de duel armé en vol entre un auteur de détournement et un agent de sécurité», a déclaré à l'AFP Mogens Holgaard, président de l'Association des pilotes danois.

«Une ou des balles perdues peuvent provoquer des trous dans la pressurisation de la cabine et une explosion ou toucher les fils électriques

qui courent le long des parois de l'appareil, causant un court-circuit et un incendie», a-t-il expliqué.

En Suisse, des «accompagnateurs de vols» — armés et non armés — existent depuis plus de 30 ans, a indiqué à l'AFP le porte-parole de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), Célestine Perissinotto.

Mais elle a refusé de préciser, pour des raisons de sécurité, les vols qui seraient désormais accompagnés par des agents armés. Des accompagnateurs de vols armés, loués à des sociétés privées, sont présents sur des vols de la compagnie Swiss en direction des États-Unis, a pour sa part révélé un porte-parole de cette compagnie.

Une éventualité qui, à Rome, suscite la «contrariété» aussi bien des compagnies que des pilotes, selon le ministère italien de l'Intérieur.

Il manque une loi dans l'arsenal législatif italien pour qu'une telle mesure soit possible, a-t-on fait remarquer à ce ministère, soulignant qu'une telle loi devait faire l'objet d'une étude approfondie.

À Varsovie, la compagnie aérienne polonaise LOT s'est déclarée hier prête à embarquer des agents armés à bord de ses vols à destination des États-Unis. «Les Américains ont formulé leur demande de façon catégorique et nous n'avons pas d'autre issue, si nous voulons continuer à assurer nos vols vers les États-Unis», a déclaré un porte-parole de la compagnie, Leszek Chorzewski.

À Londres, le ministère britannique des Transports avait dès lundi affirmé que ce type de mesure relevait uniquement des autorités britanniques.

De leur côté, les autorités françaises déploient depuis le 23 décembre des membres du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), en civil, dans les avions sur des vols au départ de Paris à destination des États-Unis. Ils viennent en renfort du dispositif de sûreté propre à Air France, qui prévoit des agents non armés pour certaines destinations.

Nouveau raid d'hélicoptères israéliens à Gaza

ADEL ZAAOUN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Gaza — L'armée de l'air israélienne a effectué hier, pour la seconde fois en cinq jours, un raid de «liquidation» d'activistes palestiniens à Gaza, ratant cette fois sa cible et blessant onze passants.

Ailleurs dans la bande de Gaza, un Palestinien a été tué par des tirs de soldats israéliens. Selon des sources sécuritaires palestiniennes, il s'agit d'un civil désarmé, mais l'armée a affirmé qu'il faisait partie d'un groupe qui avait posé une charge explosive près de la colonie juive de Morag.

Au cours de la soirée, des hélicoptères ont tiré deux roquettes sur une voiture dans la ville de Gaza à bord de laquelle se trouvaient deux activistes du groupe radical palestinien Hamas, qui ont réchappé à cette attaque, selon des témoins.

Une première roquette a explosé près de la voiture visée, ce qui a donné le temps aux passagers de s'enfuir avant le second tir qui a touché de plein fouet le véhicule. Onze passants ont été blessés, dont deux grièvement. Les tirs ont fortement endommagé une maison et une pharmacie.

L'armée a annoncé dans un communiqué que «l'attaque aérienne visait de hauts responsables du Hamas impliqués dans une série d'attentats anti-israéliens et des tirs de roquettes Qassam contre Israël».

Des sources sécuritaires palestiniennes ont confirmé qu'un chef des Brigades Ezzedine al-Qassam, Jamal Jarah, et un autre activiste de la branche armée du Hamas se trouvaient dans le véhicule.

Un chef d'un autre mouvement radical, le Djihad islamique, Mohammad al-Hindi, a averti que la reprise des «raids ciblés» ne mettrait pas un terme à l'intifada.



Une foule de Palestiniens s'est rassemblée à Gaza autour de la carcasse de la voiture de deux activistes du groupe radical Hamas, qui a été hier la cible de deux roquettes israéliennes.

Changements mineurs au tracé de la barrière

Sous la pression de la communauté internationale, Israël envisageait hier de modifier légèrement le tracé de la barrière de sécurité actuellement en construction le long de la Cisjordanie.

«Il va y avoir des ajustements du tracé afin de rendre la vie plus facile à la population palestinienne, mais cela ne changera pas le projet général», a déclaré une source haut placée au sein des services de sécurité.

Ces changements devraient entraîner le désenclavement de la ville de Kalkilia. Le village de Baka al Charkia va passer en Cisjordanie, alors qu'il est actuellement prévu

qu'il soit du côté israélien.

«Ce changement ne rendra pas la vie des Palestiniens plus facile et ce mur va détruire le processus de paix», a déclaré à Reuters le ministre et négociateur palestinien Saëb Erekat.

Des soldats israéliens ont par ailleurs placardé des avis d'expulsion sur les portes des caravanes qui composent quatre «avant-postes» de colonisation sauvage que le gouvernement d'Ariel Sharon a promis de démanteler en Cisjordanie.

Israël affirme que ces démantèlements répondent aux exigences de la «feuille de route» pour la paix, mais les Palestiniens estiment qu'il ne s'agit que

d'une mesure symbolique, un seul de ces «avant-postes» étant habité.

Le gouvernement a publié hier des chiffres qui montrent que le nombre de colons juifs en Cisjordanie et dans la bande de Gaza a augmenté d'environ 16 % depuis l'arrivée au pouvoir de Sharon au début de l'année 2001.

Selon ces chiffres publiés par le ministère de l'Intérieur, il y aurait actuellement un peu plus de 236 000 colons dans les territoires occupés contre environ 203 000 à la fin de l'année 2000.

La communauté internationale considère que les colonies sont illégales, ce que conteste Israël.

Procès d'étrangers soupçonnés de terrorisme

Un général à la retraite remplacera Paul Wolfowitz

REUTERS

Washington — Le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a nommé un général à la retraite en remplacement de son adjoint, Paul Wolfowitz, pour superviser les procès militaires d'étrangers soupçonnés de terrorisme, a annoncé hier le Pentagone.

Le Pentagone a ajouté que l'ancien attorney général Griffin Bell et trois autres personnalités seraient nommés généraux et feraient partie du conseil de révision chargé d'examiner les éventuels appels en cas de condamnation.

Cette annonce constitue un nouveau signe de ce que le Pentagone pourrait bientôt entamer ses premiers procès militaires depuis la Seconde Guerre mondiale.

Les procès devraient se tenir à la base américaine de Guantanamo, à Cuba, où quelque 660 non-Américains, pour la plupart capturés en Afghanistan, sont détenus sans avoir fait l'objet d'aucune inculpation.

Rumsfeld a choisi John Altemburg, qui a pris sa retraite de l'armée en 2002, pour nommer les

membres du jury et superviser les commissions militaires.

Wolfowitz, auquel cette tâche avait été confiée initialement, «a engagé le processus, et il appartient maintenant à quelqu'un qui peut y travailler à plein temps» de le poursuivre, a déclaré Michael Shavers, porte-parole du Pentagone.

Altemburg devra notamment approuver les chefs d'inculpation contre les suspects que le président George Bush a jugés susceptibles de comparaître devant un tribunal militaire. Le président américain a déjà pris une décision en ce sens concernant six suspects.

Il aura aussi à approuver les réquisitoires, a précisé le Pentagone. Shavers a souligné que ces préparatifs ne signifiaient pas qu'une décision définitive avait été prise quant à la date des premiers procès et aux chefs d'inculpation.

Aux côtés de Bell siégeront un ancien membre républicain de la Chambre des représentants, Edward Biester, l'ancien secrétaire aux Transports William Coleman et Frank Williams, juge à la Cour suprême de Rhode Island.

Sécurité renforcée à Bagdad pour le Nouvel An

Bagdad (AFP) — La sécurité a été renforcée hier à la veille du réveillon du Nouvel An à Bagdad, où une nouvelle attaque dirigée contre un convoi américain a fait un mort et trois blessés, tous des civils irakiens.

Un Irakien a été tué et trois autres blessés, dont un grièvement, dans l'explosion d'une bombe artisanale au passage d'un convoi de soldats américains dans une rue animée du quartier Karada, au centre de la capitale.

Selon des témoins, l'Irakien tué changeait de l'argent dans la rue. Le blessé était un vendeur de cigarettes.

Les opérations de l'armée américaine contre la guérilla se sont poursuivies, avec l'arrestation d'une vingtaine de suspects et la saisie de deux arsenaux au nord de Bagdad.

Par ailleurs, les troupes américaines ont découvert lundi lors d'une opération de routine un arsenal, caché dans une remise, au sud-est de Samarra, a indiqué le commandant Aberle. L'arsenal comprenait «des quantités importantes» d'explosifs, 43 lance-roquettes RPG, 79 grenades, 25 kalachnikovs, six mortiers et des munitions pouvant être utilisées pour fabriquer des engins explosifs artisanaux, l'une des armes favorites de la guérilla.

EN BREF

Manifestation anti-Aristide à Port-au-Prince

Port-au-Prince (AFP) — Deux personnes ont été blessées par balles hier lors de la dispersion par la police d'une manifestation de l'opposition et des organisations de la société civile ayant rassemblé plusieurs milliers de personnes à Port-au-Prince, a constaté l'AFP. Cette manifestation s'était déroulée sans incident et sous protection policière. L'opposition et les organisations de la société civile réclament la démission du président Jean-Bertrand Aristide, qui rejette cette demande en estimant qu'elle vient d'une «petite minorité».

La Loya Jirga s'ouvre dans la confusion

Kaboul — La session de vote de l'adoption de la Constitution de l'Afghanistan par la Loya Jirga (Grand conseil) s'est ouverte hier à Kaboul, sous une menace de boycottage par une centaine de ses délégués. «Il n'y a aucune transparence dans cette Loya Jirga», a lancé l'ancien président tadjik Burhanuddin Rabbani, un des leaders des anciens moudjahidines et leaders ethniques qui réclament un régime plus parlementaire que celui prévu par le projet de constitution. Beaucoup de délégués se plaignaient que leurs recommandations n'aient pas été incluses dans la synthèse du comité de conciliation.

ALLEMAGNE

Un groupe islamiste planifiait un attentat suicide à Hambourg

AGENCE FRANCE-PRESSE

Hambourg, Allemagne — Le groupe fondamentaliste Ansar al-Islam planifiait un attentat suicide à la voiture piégée contre un hôpital de l'armée allemande à Hambourg (nord), a déclaré hier le ministre de l'Intérieur de la ville-Etat, Dirk Nockemann.

«Des services secrets américains» ont averti qu'Ansar al-Islam planifiait cet attentat, a affirmé M. Nockemann dans plusieurs interviews aux médias allemands.

Le renseignement venait de la CIA, selon le chef des services de renseignement régionaux, Heino Vahldiek, qui a précisé que l'attentat était prévu pour le début de l'année 2004.

Des personnes ayant projeté cette attaque seraient déjà arrivées depuis l'étranger sur le territoire allemand, selon M. Vahldiek, qui a expliqué qu'il disposait de deux noms transmis par la source américaine et que les services de renseignement allemands tentaient de les identifier.

Des infrastructures américaines en Allemagne sont également menacées, dont un aéroport militaire de la région située entre le Rhin et le Main, dans l'ouest de l'Allemagne, a précisé M. Nockemann.

Le ministre allemand de l'Intérieur, Otto Schily, a pour sa part

fait état dans un communiqué d'«indices non confirmés que des attentats ont été planifiés contre des infrastructures militaires américaines en Allemagne».

«Ces indices sont en cours de vérification», a-t-il ajouté, disant «regretter» que la «publication prématurée» de ces informations «menace le succès de l'enquête».

Indices concrets

De son côté, un porte-parole des forces américaines en Allemagne a déclaré ne disposer d'aucun indice faisant état d'une préparation d'attentat contre des intérêts américains dans ce pays.

Auparavant, la police allemande avait annoncé par communiqué avoir instauré un périmètre de sécurité autour de l'hôpital de Hambourg-Wandsbek, situé dans le nord de la ville, en raison d'«indices concrets» de préparation d'un attentat à la bombe par des terroristes islamistes présumés.

La police dispose depuis hier d'«indices concrets concernant des personnes qui veulent commettre un attentat au moyen d'une voiture piégée», avait précisé la police.

Ces indices ont été pris «très au sérieux». «Les attaquants potentiels sont soupçonnés être issus de cercles islamistes terroristes», a-t-on ajouté de même source.

Si des soldats américains blessés en Irak ont probablement été

soignés dans le passé dans cet hôpital, à l'heure actuelle aucun soldat américain ne s'y trouve, a déclaré un porte-parole de la police régionale. Des sources proches de l'armée allemande avaient rapporté que des soldats américains blessés en Irak y étaient soignés.

Plus de cent hommes ainsi que des experts en explosifs et des chiens de détection d'explosifs ont été mobilisés, et une cellule de commandement de la police opérant étroitement avec l'armée a été mise en place, selon la police. Les mesures seront maintenues jusqu'à nouvel ordre.

Ansar al-Islam (les partisans de l'islam) est un groupe islamiste qui comptait de 700 à 900 membres environ et qui aurait entretenu des liens avec le réseau terroriste al-Qaïda avant d'être écrasé par les forces américaines fin mars en Irak. Il contrôlait alors une petite enclave du nord-est kurde de ce pays.

Selon les services de renseignement intérieurs allemands, une centaine de militants d'Ansar al-Islam sont présents en Allemagne, en majorité dans le sud du pays. Il existerait des «cellules» à Berlin, à Hambourg, à Duisbourg, à Cologne, à Francfort et dans les grandes villes de Bavière (sud), telles Munich et Nuremberg.

É D I T O R I A L

« Réinventer le Québec »

Après les bouleversements qui ont marqué l'année qui se termine, que souhaiter pour 2004 sinon un peu de répit? Ce n'est pas que le Québec en ait fini avec le changement, tout au contraire, mais celui-ci serait mieux vécu s'il était mieux préparé. Pour cela, il faut un peu de temps et moins de tensions.

Mot fourre-tout, le changement a dominé les débats au Québec en 2003. Ce fut le thème de la longue campagne électorale au cours de laquelle tous les partis politiques proposaient leur version de la chose. Les Québécois ont alors choisi de confier aux libéraux de Jean Charest le soin de présider aux transformations souhaitées, lesquelles, au terme de cette année, n'apparaissent toutefois pas faire consensus.

La résistance observée ces derniers mois n'est pas le signe d'un refus du changement. Les électeurs ont signifié aux partis bien avant les élections qu'ils attendaient un renouvellement de la pensée politique. Cette résistance tient davantage, peut-on croire, à l'absence de consensus sur la nature des modifications proposées. On doit y voir le signe que davantage de réflexion s'impose.

« Réinventons le Québec », disaient les libéraux avant d'abandonner cette formule trop ambitieuse qu'ils n'arrivaient pas à décliner en un programme cohérent. Arrivés au gouvernement, ils ont opté pour une autre formule, celle de la « réingénierie » de l'État. L'approche est plus technocratique, mais ses effets pourraient être tout aussi importants. Déjà, ministres, fonctionnaires et consultants planchent pour engager cette réforme. On redessine les contours de l'État sans toutefois chercher à savoir ce que pourraient être dans l'avenir ses missions. Une réflexion sur les fins de cette réingénierie s'imposerait pour déterminer si c'est moins d'État qu'il nous faut ou un État différent.

La démarche libérale part d'une interrogation sur l'interventionnisme étatique en matière économique. Un entrepreneurship dynamique s'étant développé grâce à l'appui de l'État, il est pertinent de remettre en question l'action de l'État en ce domaine, tout au moins son degré. La remise en cause des institutions existantes, qui est déjà largement amorcée, semble malheureusement relever trop souvent du règlement de comptes avec l'adversaire péquiste dont on aimerait liquider le passé. Le danger, bien réel, est d'affaiblir l'État en le privant d'outils essentiels au développement de la société, cela pour des raisons partisans ou idéologiques.

Dans le débat autour de la réingénierie, beaucoup d'attention a été accordée jusqu'ici à l'aspect économique du rôle de l'État, bien peu à l'aspect social. Certes, le gouvernement Charest a placé la santé et l'éducation au rang le plus élevé de ses priorités, mais il laisse dans l'ombre bien d'autres enjeux pour lesquels l'État aura un rôle déterminant dans un proche avenir.

Le plus important de ces enjeux est la démographie en baisse du Québec. Le vieillissement de la population entraîné par la diminution du taux de fécondité des Québécoises devient une réalité. Les politiciens connaissent le problème et en parlent, mais sans trop s'inquiéter, croyant comme l'ensemble de la population avoir encore beaucoup de temps devant eux pour réagir. Pourtant, certains des effets des changements démographiques se font déjà sentir et exigent des actions immédiates.

Il est désormais évident que la croissance démographique du Québec viendra de l'immigration internationale. Plus que jamais la sélection des immigrants prend de l'importance et, encore plus, leur intégration à la société québécoise. Sur ce dernier plan, de grands efforts restent à faire, que ce soit pour l'apprentissage de la langue ou l'insertion au marché du travail. L'État a ici un rôle à jouer qu'il ne peut laisser à d'autres.

Tout aussi important est le phénomène du déplacement de population des régions vers les grandes zones urbaines, qui pose un double défi. Si on a commencé à se préoccuper de l'avenir des régions, les stratégies pour assurer le développement des villes font défaut. Le débat sur la démocratie dans les nouvelles villes a complètement occulté cette dernière année l'enjeu du développement urbain. Le poids des responsabilités que les grandes villes portent augmente, à commencer par le redéploiement des infrastructures urbaines et la promotion du développement économique. Se pose tout particulièrement la question de leur financement. Le gouvernement fédéral semble avoir à cet égard une vision mieux arrêtée que le Québec pour appuyer ses villes.

Les sujets de réflexion pour « réinventer le Québec » ne manquent pas pour peu qu'on fasse l'effort de s'arrêter pour débattre du rôle de l'État et de ce que les citoyens en attendent pour l'avenir. Cela donnerait un sens à la démarche qu'entreprend le gouvernement Charest. Sachant mieux où un tel exercice conduira le Québec, les partenaires de l'État seraient peut-être moins méfiants envers le gouvernement actuel et plus ouverts à des changements bien compris.



Bernard Descôteaux

♦ ♦ ♦

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Martin et Bush appelés à s'entendre

L'un des premiers gestes du nouveau premier ministre Paul Martin a été de féliciter George Bush pour avoir débarrassé le monde d'un tueur sanguinaire, Saddam Hussein, tandis que Bush félicitait Martin pour sa nomination.

À la veille d'une nouvelle année et à l'aube d'un premier mandat de Paul Martin, j'ose faire le souhait suivant: que Bush et Martin puissent, à terme, se féliciter mutuellement pour avoir contribué à la lutte aux trois principaux tueurs de l'humanité. Et je ne parle pas ici de Ben Laden et compagnie, mais plutôt du sida, de la malaria et de la tuberculose.

Alors que huit millions de personnes meurent chaque année de ces maladies évitables, les agences d'aide des différents pays donateurs ne consacrent qu'une faible part de leur budget à la lutte contre ces tueurs. Par exemple, le Canada n'y alloue qu'un maigre 1 % du budget total de l'ACDI, sans compter qu'avec Paul Martin comme ministre des Finances, le pays a réduit à seulement 0,29 % du PIB les dépenses à l'aide étrangère, soit moins de la moitié de l'objectif fixé par les Nations unies.

Paul Martin doit donc donner l'exemple dès son premier budget. Il doit montrer qu'il entend donner suite aux recommandations, formulées notamment par Bono lors du récent congrès libéral et par le comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international de la Chambre des communes, de ramener rapidement à 0,7 % la part du PIB consacrée à l'aide au développement et de tripler la part du Canada au Fonds mondial de lutte contre les trois principaux tueurs mentionnés précédemment.

M. Martin, en collaboration avec l'ACDI et la nouvelle ministre de la Coopération internationale, doit aussi s'assurer que les programmes d'aide étrangère soient véritable-

ment orientés vers des programmes qui donnent des résultats concrets. Des programmes tels le microcrédit, qui aide les gens peu fortunés à partir en affaires, ou les programmes de lutte aux maladies évitables, qui sauvent des vies, doivent être privilégiés.

Martin pourrait aussi tenter de convaincre Bush et ses alliés qu'une partie des milliards consacrés à la lutte au terrorisme pourrait être mieux investie en luttant davantage contre la maladie et la pauvreté à l'échelle mondiale. Ces fléaux provoquent un sentiment d'exclusion chez les populations touchées et, par ricochet, alimentent le terrorisme.

Ainsi, les deux hommes trouveraient un terrain d'entente qui ferait vite oublier les différends entre les deux pays lors de la guerre en Irak.

Daniel Toussaint
Gatineau, le 23 décembre 2003

Pas d'alcool, pas de tabac!

Le ministre de la Solidarité sociale, Claude Béchar, a annoncé une indexation des prestations d'aide sociale pour janvier 2004. Le critère généralement utilisé est celui de l'indice des prix à la consommation de la Régie des rentes du Québec. Pour janvier 2004, M. Béchar a décidé d'exclure de cet indice la hausse des prix du tabac et de l'alcool. Au lieu de 3,2 %, les prestations d'aide sociale seront indexées de 2 %. Le ministre a à cœur la santé des personnes assistées sociales. Le gouvernement Charest ne devrait pas s'arrêter en si bon chemin. L'alcool et le tabac sont nocifs pour la santé des personnes âgées. Les prestations de la Régie des rentes devraient être indexées de 2 %, *idem* pour les pensionnés de la fonction publique et les travailleurs de la construction. L'alcool et le tabac sont nocifs aussi pour les accidentés de la route, du travail, les victimes d'acte criminel, les députés retraités et *tutti quanti*.

Les responsables de la Régie des rentes pourraient-ils nous expliquer comment il se

fait que la hausse des prix de l'alcool et du tabac explique 1,2 point de pourcentage sur 3,2? Comment est constitué le panier de consommation choisi par la Régie des rentes?

Richard Langelier
Montréal, le 20 décembre 2003

Vache folle et timidité suspecte de Paul Martin

Incompréhensible, la réaction du gouvernement du Canada à la suite de la découverte d'un premier cas de vache folle aux États-Unis. On se rappellera que les Américains n'avaient pas hésité un seul instant à fermer leurs frontières à tous les produits bovins dès l'annonce d'un premier et unique cas de vache folle au Canada en début d'année, ce qui a lourdement pénalisé les producteurs canadiens et québécois, acculant même certains d'entre eux à la faillite.

Comment expliquer alors la décision du nouveau gouvernement de Paul Martin d'attendre les résultats de tests avant de prendre quelque mesure que ce soit, hormis un timide embargo sur les importations de certains produits en provenance des États-Unis? Doit-on voir là un signe de la volonté du nouveau premier ministre de ne pas indisposer les Américains alors qu'on demande au président Bush de réserver certains contrats de reconstruction en Irak à des entreprises canadiennes?

On savait déjà que Paul Martin voulait se démarquer de Jean Chrétien en effectuant un rapprochement avec les États-Unis et leur président.

Ce qu'on ne savait pas, c'est qu'il était prêt à troquer la santé de ses concitoyennes et concitoyens et leur sécurité alimentaire en échange d'un prix de consolation qui pourrait prendre la forme de petits contrats en Irak.

Claude Beauchamp
Québec, le 29 décembre 2003

LIBRE OPINION

La souveraineté, seule fenêtre ouverte sur l'avenir

GÉRALD LAROSE

Président du Conseil de la souveraineté du Québec

Pourquoi un Conseil de la souveraineté du Québec à cette étape-ci de notre évolution? Au moins quatre raisons en justifient l'existence.

1- La fin d'un cycle

L'élection de Jean Charest, le 14 avril dernier, a signifié la fin de 40 ans de tentatives de renégociation ou de réaménagement du pacte entre le Québec et le reste du Canada. Ce cycle est bien terminé. Le nouveau gouvernement du Québec comme le reste du Canada adoptent la vision de Pierre Elliott Trudeau: le Canada est déjà réformé suivant la Constitution de 1982, et même si le Québec n'y a pas apposé sa signature, on n'y touche plus. Tout le camp fédéraliste s'est rangé. Même les plus nationalistes d'entre eux, au Québec, s'avouent impuissants et ont laissé tomber toute revendication d'ordre constitutionnel. Comme on est loin des deux peuples fondateurs! Cette voie d'évolution à laquelle le Québec a longtemps cru est close. Le rêve fédéraliste qui aspirait à reconnaître de la façon la plus noble qui soit la nation québécoise est mort.

En revanche, au Québec, le grand nombre de personnes qui se déclarent souverainistes signifie que les bases de la souveraineté demeurent solides, que l'idée de la souveraineté n'a jamais cessé de répondre à un besoin profond de la population. Je dirais même que la conception même du projet de souveraineté a continué d'évoluer, de se moderniser pour se mouler au plus près de notre réalité nord-américaine. C'est ainsi qu'on parle désormais de partenariats, au pluriel, y compris avec nos voisins amé-

ricains, et non plus seulement d'une relation strictement privilégiée avec le Canada. [...]

2- Un processus de provincialisation

Le gouvernement libéral-conservateur de Jean Charest se soumet à la provincialisation du Québec imposée par Ottawa et y contribue. La provincialisation, c'est la réduction de la capacité de l'État du Québec à assumer l'ensemble de ses responsabilités. Le révélateur le plus fort en a été le déficit fiscal, mais le mal est beaucoup plus large. Il est bon de se rappeler l'origine romaine du mot « province », signifiant territoire conquis, lorsqu'on réalise que, sur le plan de l'économie et des finances publiques, nombre de décisions structurantes se prennent au Canada.

Il est vrai que ce processus de provincialisation est alimenté par la très grande vulnérabilité de l'État québécois qui, ayant atteint des niveaux maximums de dépenses et de revenus, n'a plus de marge de manœuvre. Mais au lieu de dénoncer cette vulnérabilité croissante de notre État [...], le gouvernement actuel préfère jeter le discrédit sur l'État que les Québécois ont construit au fil des décennies et les culpabiliser. Aujourd'hui, ce n'est pas de recentrage ni de modernisation qu'il s'agit, ces mots ne servent que de paravent, mais d'une remise en question de l'État québécois, résultat de la provincialisation du Québec.

Cette provincialisation signifie aussi la volonté du gouvernement canadien de déplacer de Québec à Ottawa le lieu de définition de l'avenir du Québec. La guerre symbolique que nous livre Ottawa depuis 1995, guerre qui a pour nom *nation building*, financée à coup de milliards de dollars de nos impôts, vise ultimement la dissolution du Québec dans le Canada. En offensive, l'Ottawa pratique la stratégie de l'empêchement forcé et accéléré de toutes les compétences

québécoises au moyen du pouvoir de dépenser. En défensive, Ottawa pratique la stratégie du refus systématique de voir s'affirmer la personnalité internationale du Québec.

3- Les réductions de la question nationale

Au cours du dernier quart de siècle, faisons notre mea-culpa, nous, souverainistes, avons fait subir trop de réductions à la question nationale. Par exemple, nous l'avons trop reléguée dans la pratique politique partisane, en oubliant qu'un projet de souveraineté est le projet de tout un peuple, celui d'un mouvement social. [...] Autre exemple, nous avons condamné la question nationale à être à la remorque de conditions favorables, nous mettant nous-mêmes dans une situation défensive alors que la souveraineté, comme la démocratie, l'état de droit ou l'égalité des personnes, est essentiellement une construction sociale, un projet à réaliser.

4- Réponse neuve aux défis nouveaux

[...] Le premier défi nous est posé par la mondialisation qui pousse les petites nations comme la nôtre, d'une part à maîtriser le plus d'atouts possible pour tirer leur épingle du jeu, d'autre part à faire état de solidarité entre elles pour défendre leurs intérêts devant les grandes nations.

Le deuxième défi à relever, colossal celui-là, se résume en deux mots: cohésion sociale. Ce qui est en jeu, c'est la cohésion de notre société, qui est menacée de toute part et trop souvent par l'action déstabilisante d'Ottawa.

Prenons le développement. Le Québec doit tout tenter pour favoriser un développement territorial congruent entre les régions, la métropole et la capita-

le du Québec. Ce développement équilibré est déjà tout un défi en soi. Or, on sait maintenant que le gouvernement d'Ottawa, Paul Martin en tête, entend profiter de certaines de nos difficultés dans ce secteur pour faire des ententes directement avec les grandes agglomérations, au mépris de la Constitution actuelle, et affaiblir d'autant le gouvernement de l'État québécois.

Prenons également ce qui touche à l'intégration de toutes les composantes de la société québécoise. [...] Il appartient à l'État québécois de donner de l'espoir aux jeunes et de permettre aux plus âgés de continuer de contribuer au développement de la société. Centres de la petite enfance, formation de base, formation continue, intégration en emploi évoluent autant d'étapes pour lesquelles le Québec doit posséder la totalité de sa capacité d'agir. On sait combien le partage des compétences avec Ottawa dans ces domaines est cause de frustrations et d'incohérence. [...]

Les deux grands défis que posent au Québec la mondialisation et la cohésion sociale dans son sens le plus large ne pourront être relevés que par la souveraineté de l'État québécois. Notre peuple est travailleur, original, créateur, pacifique, convivial, généreux, solidaire, débordant de santé et amoureux de la vie. Il doit pouvoir exploiter à fond ces qualités en ayant une vue générale de ses responsabilités et la possession de l'ensemble de ses impôts. Il doit aussi pouvoir en témoigner lui-même sur la scène mondiale, comme ses artistes ont commencé à le faire brillamment.

Le Conseil de la souveraineté [...] servira de levier, d'amplificateur, de voie à tous ceux et celles qui veulent agir. Il sera le mot de la société civile, l'instrument du mouvement social.

IDÉES

Message à Paul Martin

L'aide internationale canadienne est à redresser

JACQUES JOBIN

Ancien secrétaire général de l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux, ancien directeur du Bureau international de la Fédération des municipalités canadiennes, ancien directeur général de Jeunesse Canada Monde, ancien coopérant en Afrique

Monsieur le premier ministre. Acceptez d'abord mes félicitations et mes meilleurs vœux de succès. J'aimerais vous faire part de quelques réflexions que je poursuis depuis un bon moment.

Vous avez souvent exprimé le souhait de voir le Canada retrouver son leadership dans le monde de la coopération internationale. C'est pourquoi je me permets de vous suggérer une approche particulière dans le dossier de la réforme de l'ACDI qui, je le crois et je l'espère, vous tient à cœur.

Vous vous souvenez sans doute du temps où le Canada se faisait un point d'honneur de travailler auprès des «plus pauvres d'entre les pauvres» (*the poorest of the poor*) et ce, soit directement par l'ACDI, soit en partenariat avec des citoyens regroupés en ONG. L'ACDI, par ses approches désintéressées et novatrices, avait placé le Canada dans le peloton de tête des pays dont la coopération était non seulement active et financée convenablement, mais fort appréciée au Sud et souvent admise et imitée par les agences des autres pays donateurs.

Malheureusement, au début des années 1980, l'ACDI a commencé à se demander: «qu'est-ce que ça nous rapporte?» et cela a été le début d'un virage qui, avec les années, a entraîné des pratiques presque indécentes qui ne correspondent en rien à nos valeurs profondes.

De pis en pis

Et la situation n'a fait qu'empirer sous le gouvernement précédent. Non seulement celui-ci a-t-il abandonné des pratiques qui nous avaient placés parmi les pays les plus engagés, mais il a présidé à la pire dégringolade des contributions aux pays en voie de développement de l'histoire du Canada. Nos budgets d'aide sont passés, en dix ans, de 0,44 % du produit national brut à 0,27 % cette année, ce qui est bien en deçà de l'objectif des Nations unies durant les années 60, soit 0,7 %.

De plus, en 2002, le gouvernement a promis d'augmenter le budget de l'aide au développement de 8 % par année, ce qui ne ramènerait notre contribution qu'à 0,32 % du PNB en 2009! L'ACDI a ainsi vu son budget diminuer de façon radicale et, comme pour s'assurer de mieux encore rejeter notre héritage de compassion, elle a consacré le peu qui lui restait à des programmes susceptibles d'aider des clients potentiels plutôt que d'orienter ses activités de coopération vers un développement durable.

Jamais n'avons-nous été aussi loin des valeurs prônées avec force par votre père et par Lester B. Pearson au temps de l'ouverture du Canada à la coopération, au milieu des années 60. Je le répète, car c'est difficile de croire que le Canada ait fait cela, nous avons diminué notre engagement dans les pays les plus pauvres et orienté notre action vers ceux qui nous offraient, à nous, un potentiel de développement économique intéressant.

Il est vrai qu'en principe et dans un esprit de complémentarité, il n'y a rien de mal à cela. Les deux approches peuvent être compatibles. Toutefois, pour asocier de façon effective et sans se contredire mercantilisme et volonté d'aider l'autre, une véritable réforme s'impose. Cette réforme est possible à court terme si nous utilisons les éléments d'information dont nous disposons déjà; il ne serait même pas nécessaire de se lancer dans des études qui ne feraient que répéter ce que l'on sait déjà. Il suffirait au bureau du président de l'ACDI de prendre en compte les meilleures pratiques déjà identifiées et de les adapter de façon pragmatique



Le Canada a déjà une expérience dans l'aide humanitaire lors de catastrophes naturelles. Ici, une Iranienne et son enfant dans la rue à Bam.

SHAMIL ZHUMATOV REUTERS

en tenant compte de trois éléments qui ont radicalement modifié l'environnement de la coopération:

- l'évolution des communications, qui rendent le monde accessible où que nous soyons;
- les impacts de la fin de la guerre froide, qui a libéré la coopération de ses objectifs politiques;
- la mondialisation, qui ne fait que confirmer notre interdépendance toujours plus grande.

Le Canada pourrait ainsi, à court terme, redonner de la noblesse à sa coopération qui, de nouveau, serait axée sur des actions concrètes plutôt que sur les analyses qu'a engendrées le besoin de mesurer les impacts de chacun de nos gestes... comme s'il était nécessaire de demander à un mourant ce qu'il faut faire pour l'aider à survivre!

Cette attitude nous a fait perdre notre impressionnante réputation, mais il est possible de la retrouver. De nombreux Canadiens et de nombreux Québécois qui travaillent sur le terrain, que ce soit dans les ONG ou autrement, ont conservé et même transmis à nos jeunes collègues l'esprit de compassion et de service qui les a toujours inspirés. Nous pouvons compter sur eux.

Trois concepts devraient présider à cette réforme: le partenariat inter-institutionnel, le secours d'urgence et la coopération avec le secteur privé.

Le partenariat inter-institutionnel

Il s'agirait de soutenir de façon massive et prioritaire la coopération directe entre les institutions canadiennes et les institutions des pays du Sud. Ces partenariats ayant comme mission de partager notre savoir-faire, tant sur le plan de la gouvernance des institutions que sur celui des techniques de

prestation des services. Ce partage est facilement réalisable et il aurait des impacts concrets à court terme dans des domaines souvent devenus prioritaires — par exemple, la gestion participative au niveau local, qui contribue à maintenir la stabilité politique tout en améliorant les services, la gestion des institutions de services comme les hôpitaux et les écoles, ainsi que le soutien à la formation en cours d'emploi fondée sur les relations directes entre homologues.

Certaines institutions et certaines ONG canadiennes ont déjà une expérience concluante de ce type de coopération. Les techniques modernes font que cette coopération est faisable à des coûts très raisonnables: nous n'avons même pas encore assimilé cette simple réalité.

Le secours d'urgence

Lors de catastrophes naturelles ou de catastrophes humanitaires résultant de conflits, il est essentiel que les intervenants connaissent les caractéristiques sociales et culturelles des populations. Il est alors possible d'intervenir de façon à soutenir les efforts locaux en comprenant les dynamiques internes qui sous-tendent les actions menées par les citoyens.

Le Canada a déjà une certaine expérience dans ce domaine. Nous avons contribué efficacement au rétablissement de conditions normales à la suite de tremblements de terre, de famine ou de catastrophes résultant de conflits, mais beaucoup reste à faire pour que nos institutions publiques, comme l'armée par exemple, puissent recevoir une formation adéquate pour intervenir de façon efficace.

La coopération avec le secteur privé

C'est là que pourrait se situer le «qu'est-ce que ça nous rapporte?». Je donne un seul exemple: la Chine envoie des gens dans l'espace alors qu'une partie de sa population ne mange pas à sa faim et, pourtant, nous continuons avec elle nos programmes traditionnels de coopération. C'est absurde. Les choix politiques et économiques des dirigeants chinois nous autorisent, en toute justice, à coopérer en ayant en tête, d'abord et avant tout, d'éventuels profits pour nos entreprises. Dans les cas de ce type, qui ne relèvent pas d'une coopération basée sur la compassion, il faudrait donner à l'ACDI le mandat précis de collaborer avec le secteur privé canadien dans le but avoué et transparent de maximiser les impacts économiques, chez nous, de notre coopération.

Monsieur le premier ministre, au cas où vous liriez cette lettre, je souhaite vous rappeler que Lester B. Pearson n'aurait pas accepté de voir la diminution des budgets de l'aide canadienne que nous avons connue depuis 1980. Il n'aurait pas accepté que la division des politiques à l'ACDI accapare une part exagérée des budgets ou que les études d'impact prennent le pas sur l'aide aux plus pauvres d'entre les pauvres.

Si je prends le temps de vous adresser cette lettre, c'est que je crois que vous aurez le goût et peut-être le courage de développer une coopération fondée sur des valeurs humaines fondamentales: la générosité, le partage, l'entraide. Des valeurs qui sont profondément ancrées au Canada et qui nous incitent à faire des gestes concrets, pratiques et dont les impacts se mesurent par l'amélioration de la vie quotidienne des autres citoyens du monde.

Un bilan du développement régional

La « nouvelle gouvernance » inquiète beaucoup

GILLES ROY

L'auteur est impliqué depuis 40 ans dans le développement régional: Opérations Dignité, Expérience du JAL, Conseil régional de développement et Coalition Urgence rurale.

Un thème qui a marqué la dernière campagne électorale est celui du changement. Les élections ont finalement laissé l'impression que c'est ce que souhaitait fondamentalement l'électorat, le peuple du Québec. Mais le taux de participation n'ayant été que de 70,5 % et le changement tel que proposé par le Parti libéral n'ayant été appuyé que par 45,9 % des voix exprimées, le gouvernement actuel ne peut d'aucune manière prétendre avoir l'appui du peuple québécois dans son ensemble, alors que seulement 32,35 % des électeurs inscrits ont opté pour son projet «d'un nouveau Québec» ou sa «nouvelle philosophie», sans en connaître le véritable contenu et ses conséquences.

Surtout, n'allons pas croire que les abstentionnistes optaient implicitement pour un tel choix. J'en connais qui, n'étant pas d'accord avec certaines mesures du gouvernement précédent, ne pouvaient se permettre d'opter pour pire à leurs yeux et ont fait de leur abstention une protestation. Attention donc à l'emphase sur «le mandat!»

La volonté de changement a un côté positif essentiel en démocratie, mais poussée à l'excès elle peut finir par laisser croire que rien de bon ne s'est fait auparavant, que les nouveaux détenteurs du pouvoir détiennent en exclusivité la vision idéale du tournant que doit prendre la société. Sans nier que des ajustements importants s'imposent dans le fonctionnement

de notre démocratie et de la gestion du bien commun, il faut éviter à tout prix de bousiller des acquis importants et de remettre en question et même de «liquider» des aspects essentiels d'un sain fonctionnement de notre système politique.

Un fossé

Dans le domaine du développement régional, dans la région de l'est du Québec surtout, des mécanismes de fonctionnement de notre démocratie ont fait leur preuve après avoir été gagnés de haute lutte. Depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement, il est à l'ordre du jour de remettre en question ces acquis en favorisant de nouvelles structures qui reconnaissent plus de pouvoirs aux élus au nom de l'imputabilité que donnerait «en exclusivité» une élection.

L'est du Québec a souvent été à l'avant-garde des initiatives de prise en charge par le milieu de son propre développement. Il s'est donné des mécanismes originaux de développement et s'est approprié d'une manière efficace les structures mises en place par l'un ou l'autre des gouvernements. Des améliorations s'imposent sûrement dans le fonctionnement de cet ensemble de structures et de mécanismes démocratiques du milieu. La nouvelle gouvernance locale et régionale annoncée par le gouvernement actuel viendra-t-elle corriger les lacunes dans les acquis précieux du passé ou bousiller l'ensemble en paralysant les dynamismes locaux et régionaux? C'est la question qui préoccupe les acteurs passés et présents du développement régional.

Le risque est grand de provoquer une démobilitation dramatique des éléments les plus dynamiques de la région

Le 17 novembre dernier, j'assistais avec intérêt à la présentation du projet de loi 34 sur la nouvelle gouvernance régionale que venait faire à Rimouski la ministre Nathalie Normandeau. La section sur les conférences régionales des élus (les CRE) a retenu particulièrement mon attention. Mme Normandeau insistait à plusieurs reprises sur l'aspect «inclusif» de la structure proposée, mais la lecture et la relecture du projet de loi ne firent que me convaincre du fossé énorme entre les rêves de la ministre et la teneur du projet en question.

D'abord, le titre même de la structure proposée, «conférence régionale des élus», est «exclusif». Ensuite, donner aux élus un pouvoir «exclusif» de vie ou de mort sur les organismes que le milieu s'est donnés ou s'est déjà appropriés et sur le choix des membres additionnels «issus des milieux de l'éducation, de la culture, de l'économie et de la science» avec pouvoir de fixer la durée de leur mandat et leur droit de vote me semble la traduction d'un mépris incroyable des acteurs dynamiques du milieu régional. En limiter le nombre au tiers de la composition finale de la conférence me semble encore limiter abusivement ce que la ministre appelle «l'inclusivité».

Démobilisant

Imaginons une pareille mesure imposée au cours des années 70 ou 80. Le dynamisme de la société civile en aurait pris tout un coup, et le développement de la région aussi parce que les acteurs principaux de tout le cheminement de l'est du Québec n'ont sûrement pas été les élus municipaux, même si cer-

tains de ces élus se sont révélés des leaders naturels du milieu régional.

Déjà les débats en région sur le sujet laissent entrevoir, chez certains de nos élus, en raison de «l'imputabilité» qu'on leur attribue par l'élection, une volonté très ferme de marginaliser les représentants de la société civile. Comme si, lorsque je suis engagé à fond de train dans un organisme régional ou même local, je n'étais pas «imputable» envers mes concitoyens et concitoyennes de mes gestes et des responsabilités assumées par mandat de la collectivité! La démocratie de participation dont a parlé Mme Normandeau à la fin de sa présentation en prend un coup... Il est davantage question de ce que j'appellerai «l'électocratie» ou «la dictature des élus» que de démocratie. Le risque est grand de provoquer une démobilitation dramatique des éléments les plus dynamiques de la région alors que déjà la mobilisation de nouveaux leaders reste problématique.

Ce qui ne signifie pas que le rôle des élus n'est pas important dans le développement régional. Ils n'y ont été que trop longtemps absents. Et pour s'y impliquer d'une manière valable, ils ont du rattrapage à faire sur les plans de la compétence et de la largeur de vue. Ils se doivent d'être des animateurs de leur collectivité avec la préoccupation de la dimension régionale. Ils se doivent de légitimer les initiatives du milieu, des vrais développeurs, par un appui moral et, à l'occasion, financier. Et sur certains dossiers, ils se doivent d'être des intervenants directs dans le processus des choix à faire et des décisions à prendre. Leur rôle dans les conférences régionales devrait être de ce genre — et pourquoi pas alors parler de conférence régionale de concertation et de développement. Ce serait plus «inclusif»... Ce qui permettrait de tenir compte des acquis et de récupérer compétence et expérience. [...]

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre éditorial, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duches, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzetti et Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Madeleine Rioux, Jacques A. Nadeau, Claire Faquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati (publicitaires); Laurence Theriault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zemaitis, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida, INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Theriault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heures, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross, LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boltever (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BAM

SUITE DE LA PAGE 1

M. Bumarbu veut aller sur place pour analyser l'état des lieux et discuter avec les autorités iraniennes des différentes possibilités qui s'offrent pour reconstruire ce joyau d'architecture, façonné par des années d'histoire. Pour financer la reconstruction du site, l'ICOMOS souhaite organiser une vaste campagne internationale dans les prochains mois. «*Evidemment, cette campagne ne doit aucunement entrer en concurrence avec les actions humanitaires et c'est très important pour nous*», précise M. Bumarbu.

La citadelle de Bam est l'un des sites historiques les plus célèbres d'Iran. D'une taille imposante, elle reflète les cultures des différentes communautés qu'elle a abritées au cours de ses deux millénaires d'existence. Elle était également le plus important édifice en terre séchée au monde. Le gouvernement iranien avait d'ailleurs l'intention de proposer l'inscription de Bam sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsura, a annoncé samedi dernier que l'organisme était prêt à fournir aux autorités iraniennes toute l'assistance possible pour restaurer le patrimoine culturel de la ville. L'organisme onusien a déjà débloqué 25 000 \$ en fonds d'urgence pour l'établissement d'un camp de spécialistes à Bam. L'Italie et l'Égypte ont annoncé de leur côté qu'elles souhaitent contribuer financièrement à l'effort de reconstruction.

Des équipes professionnelles iraniennes travaillent déjà sur le site pour amorcer la stabilisation des endroits qui ont survécu au séisme. «*Sur les quelques images de la citadelle que nous avons reçues, les murailles ne sont pas toutes effondrées. Mais nous devons nous rendre sur place pour mesurer l'envergure des dégâts*», explique M. Bumarbu.

Cette première mission de reconnaissance permettra à l'ICOMOS de voir quelles sont les priorités dans la reconstruction. L'organisme souhaite également vérifier s'il est réaliste de vouloir reconstruire



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le réalisateur iranien Shahram Golchim projette de tourner un documentaire à Bam.



REUTERS

Des spécialistes québécois pourraient prendre part à un éventuel projet de reconstruction.

entièrement la citadelle. Le projet pourrait se limiter à la restauration de certains endroits pour faire renaître, à tout le moins, des parcelles de ce vestige de l'histoire.

Les membres de l'ICOMOS doivent se rencontrer à la mi-janvier pour déterminer leur plan d'action. L'organisme souhaite travailler en collaboration étroite avec l'UNESCO et les autorités iraniennes pour s'assurer d'avoir en main l'ensemble des informations nécessaires à la reconstruction du site.

M. Bumarbu précise toutefois que l'architecture ancienne de la citadelle est très bien documentée et que le site été visité dans le passé par de nombreux experts. Trois semaines avant le séisme, une équipe de spécialistes en architecture de terre de l'ICOMOS s'était même rendue sur les lieux pour étudier le monument. «*Nous avons une expertise dans ce domaine très aguerrie et le site nous est familier*», explique-t-il.

Il ajoute cependant que la reconstruction, «*c'est une œuvre qui peut aussi être un désastre et il faut être prudent. Nous allons prendre le temps de bien étudier les lieux avant de commencer les travaux*».

Un lieu riche en histoire

La ville de Bam se trouvait autrefois sur la route de la soie, entre l'Inde et l'Arabie Saoudite. Comme elle était le seul oasis de verdure et de fraîcheur dans le désert, plusieurs voyageurs s'y arrêtaient et décidaient parfois d'y rester pour profiter de ses richesses. La ville s'est ainsi développée et la citadelle est apparue il y a 2000 ans.

Quand les musulmans ont envahi la ville au XIV^e siècle, ils ont construit deux mosquées et un palais dans l'enceinte protégée par les murailles. «*Plusieurs bâtiments, de styles variés et construits dans des matériaux différents, se sont ajoutés à la citadelle au cours de ses 2000 ans d'existence. Le site est un témoin historique qui a une valeur documentaire exceptionnelle*», déclare Mehdi Ghafouri, commissaire à la Commission des biens culturels du Québec et architecte. M. Ghafouri est également membre de l'ICOMOS.

Cette richesse historique complique cependant la reconstruction du monument. «*Quelle période de l'histoire choisit-on? Quelle architecture? Quel matériau utilise-t-on? C'est très délicat*, estime M. Ghafouri.

Il faut s'assurer de conserver l'authenticité du site.» Selon lui, il faudra plus de dix années de travail aux spécialistes pour reconstruire le site.

M. Ghafouri veut organiser à Montréal des soirées culturelles pour financer le projet de l'ICOMOS. L'argent récolté servira aussi à acheter des livres aux enfants victimes du séisme pour qu'ils puissent continuer à étudier. «*Nous voulons faire notre part pour aider ces gens et nous allons probablement travailler aux côtés de l'UNICEF*», explique-t-il.

Un documentaire sur la ville de Bam

L'acteur et réalisateur iranien Shahram Golchim a côtoyé autrefois les habitants de la ville de Bam et s'est émerveillé devant la beauté de la citadelle. «*C'était un lieu fantastique. L'architecture ancienne révélait le talent des personnes qui avaient travaillé au cours des 2000 dernières années pour construire la citadelle*», relate avec nostalgie M. Golchim.

À l'âge de 22 ans, en 1978, M. Golchim jouait le rôle d'un cavalier dans le film *Le Désert des Tartares*, tourné en partie dans la citadelle. Le film raconte, entre autres, la crainte d'officiers, logés dans la citadelle, d'être attaqués par les Tartares. L'ennemi ne se présente toutefois jamais. «*Les Tartares n'ont pas détruit la citadelle dans le film. Mais, aujourd'hui, la nature et Dieu ont eu raison de cette œuvre architecturale*».

M. Golchim veut partir de cette métaphore pour aller tourner un documentaire à Bam. «*Je veux rencontrer les familles, les femmes et les enfants qui ont souffert à cause du séisme et montrer au monde entier que le gouvernement est responsable de tous ces morts*», raconte le réalisateur. Selon lui, le régime iranien a contribué au désastre humain en n'aidant pas les habitants pauvres du pays à solidifier leurs demeures d'argile.

Avant d'entreprendre son documentaire, M. Golchim doit toutefois trouver le financement nécessaire. Il compte cependant faire toutes les démarches possibles pour mener son projet à bien. «*Les habitants de 200 villages sont encore menacés aujourd'hui par d'éventuels tremblements de terre. Je veux dénoncer dans mon documentaire cette réalité et faire en sorte que de tels drames ne se reproduisent plus*», affirme M. Golchim.

BULLES

SUITE DE LA PAGE 1

Si les flûtes sont immaculées, aucune bulle ne viendra animer le fin liquide une fois sera disparue la première mousse générée lors du versement. Car les bulles ne naissent pas spontanément, elles ont besoin de particules de poussière et de cristaux de tartre déposés à la surface du verre pour prendre vie.

Une bouteille de champagne contient environ 10 grammes de gaz carbonique dissous, lequel est apparu lors de la deuxième fermentation alcoolique que l'on induit par l'ajout de sucre dans le vin déjà chargé en levures alors qu'il se trouve en bouteille et entreposé en cave. Lors de cette étape que l'on appelle la prise de mousse, la pression à l'intérieur de la bouteille augmente et atteint six fois celle de l'atmosphère, d'où la nécessité d'avoir recours à des bouteilles très résistantes.

L'ouverture de la bouteille provoque une chute soudaine de pression, cassant du coup l'équilibre thermodynamique qui maintenait le dioxyde de carbone à l'état dissous, explique le physicien Gérard Liger-Belair, du laboratoire d'œnologie de la faculté des sciences de l'Université de Reims en France. Pour recouvrer un nouvel équilibre, le champagne doit évacuer une partie du gaz carbonique qui se retrouve alors en excès dans le liquide. «*Le CO₂ dissous n'a qu'une envie, c'est de passer en phase gazeuse*», dit-il. Ainsi, lorsque la bouteille est débouchée et le champagne versé dans les coupes, une bonne partie s'échappe par diffusion à l'interface entre le vin et l'air.

Le gaz carbonique parvient aussi à s'évader sous forme de bulles, qui n'apparaissent toutefois que si de petites poches d'air sont déjà emprisonnées dans des particules de poussière ou des cristaux de calcaire qui adhèrent à la paroi du verre. Généralement

creuses et hydrophobes (qui n'aiment pas l'eau), les fibres de cellulose provenant de l'air ambiant (et notamment de nos vêtements) et du torchon qui a servi à essuyer les verres ne se laissent pas envahir par le liquide lorsque le champagne est versé dans la flûte, précisent Bertrand Robillard, chimiste organicien au laboratoire de recherche de Moët & Chandon, et Gérard Liger-Belair. Ces fibres de cellulose piègent alors de petites poches d'air ambiant qui vont aspirer le CO₂ dissous dans le liquide. À mesure que les molécules de dioxyde de carbone s'engouffrent dans ces cavités gazeuses, la poche grossit. Vient un moment où elle est si volumineuse que la force d'Archimède l'emporte sur les forces d'attachement et une bulle se décroche. Un petit volume d'air demeure néanmoins emprisonné dans la particule et continue d'attirer le CO₂ dissous qui subsiste dans le vin, permettant ainsi au phénomène de se perpétuer et de générer un splendide train de bulles. Trois minutes après que le champagne a été servi, certaines particules émettent plus de 30 bulles par seconde.

Tandis que la bulle monte vers la surface, elle continue de jouer son rôle d'aspirateur, souligne le physicien. Elle capte donc du gaz carbonique dissous tout au long de son ascension, et se gonfle peu à peu. À mesure que sa taille s'accroît, sa vitesse s'accroît. À la décollage, les bulles mesurent une dizaine de microns et franchissent environ un millimètre par seconde. Quand elles arrivent à la surface après une course de 10 cm, leur vitesse peut atteindre 20 cm/s et leur taille, 500 microns.

Un certain nombre de bulles éclatent dès qu'elles parviennent à la surface du liquide. D'autres auront une longévité plus grande, pouvant s'étaler sur quelques secondes, grâce à la collaboration de macromolécules présentes dans le vin. Prenant le plus souvent la forme de protéines, ces molécules qui proviennent de la baie de raisin aiment plonger une partie de leur corps dans un liquide et l'autre dans un gaz à la manière d'un iceberg. En raison de cette double

affinité pour les phases liquide et gazeuse, elles cherchent à se fixer à l'interface entre un liquide et un gaz, une configuration qu'offrent les bulles. Dites tensioactives, ces macromolécules diminuent la tension de surface et rendent ainsi la peau des bulles plus solides, soulignent les deux chercheurs. «*Grâce à elles, le film de la bulle s'amincit moins vite. Et en leur absence comme dans une eau gazeuse, le film est très peu durable, il se rompt en quelques dixièmes de secondes à peine*», note Gérard Liger-Belair.

Particulièrement abondantes dans la bière qui en contient un gramme par litre — tandis que le champagne en renferme 100 fois moins —, les macromolécules contribuent à la formation de cette écume solide, compacte et durable sur la boisson maltée qui contraste avec l'éphémère mousse du champagne. «*C'est justement parce que les eaux gazeuses sont dépourvues de toute molécule tensioactive que leurs bulles éclatent dès leur arrivée à la surface du liquide et qu'elles ne forment jamais de collerettes*», rappelle le chercheur de l'Université de Reims.

«*Juste après qu'on a versé le champagne, les bulles seront très nombreuses à éclater, ajoute-t-il. Mais à mesure que les minutes passent, leur durée de vie s'allonge car, en migrant vers la surface, les milliers de bulles à avoir défilé ont remonté toutes les molécules tensioactives qui se trouvaient dispersées dans le vin. Le phénomène est clairement visible au bout de dix minutes, à condition qu'on ne boive pas le champagne bien sûr!*»

Les bulles qui survivent grâce à leur protection de protéines sont rapidement chassées vers la périphérie du verre où elles s'accumulent pour former la fameuse collerette qui confère à la flûte de champagne toute son élégance. En fait, le liquide n'est pas parfaitement plat dans une coupe à vin, expliquent les scientifiques. Il se courbe à proximité de la paroi, formant une légère dépression avant de remonter sur les bords du verre car, pour des raisons de stabilité, celui-ci cherche à mouiller le plus possible sa surface étant donné qu'il est très hydrophile. La dépression

attire donc les bulles qui s'y trouvent piégées avant de rejoindre la peau du verre sous l'effet de la gravité qui les pousse puisque le gaz qu'elles contiennent est plus léger que le liquide.

Deux phénomènes participent à la mort des bulles de champagne. D'une part, le film de la bulle subit les assauts de la gravité, qui favorise l'écoulement du liquide qu'il renferme, et ainsi son amincissement jusqu'au point où il se casse. D'autre part, la différence de concentration en gaz carbonique entre l'intérieur des bulles et l'air ambiant (pauvre en CO₂) est telle que, pour atteindre l'équilibre, les bulles doivent évacuer du CO₂. Elles diminuent ainsi peu à peu de taille. Or, plus les bulles deviennent petites, plus la pression augmente en leur sein. Et cette élévation de pression chasse encore plus vigoureusement le dioxyde de carbone vers l'extérieur.

C'est au cours de la première minute qui suit l'introduction du champagne dans le verre, alors qu'un tapis de bulles couvre la surface du liquide, que la rupture de la bulle est le plus spectaculaire, prévient Gérard Liger-Belair, qui a filmé l'explosion à l'aide d'une caméra ultra-rapide captant 2000 images par seconde. «*L'éclatement est un phénomène assez traumatisant qui dégage énormément d'énergie*, précise-t-il. Cette énergie se dissipe sur les bulles avoisinantes qui seront fortement déformées, épousant pendant quelques centièmes de microsecondes les courbes des pétales d'une marguerite.»

Outre le spectacle qu'elles offrent à notre vue, les bulles titillent aussi nos narines d'effluves fraîches de fleurs et d'agrumes. «*Au moment où les bulles éclatent, elles projettent un brouillard de gouttelettes*, affirme Gérard Liger-Belair. Ces gouttelettes ont la propriété d'être beaucoup plus concentrées en molécules aromatiques que le liquide lui-même. Typiquement, si on veut sentir un vin blanc, on doit le remuer dans le verre pour faire dégager les arômes. On ne procède pas à une telle manipulation avec un champagne car les bulles le font pour nous.»

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

PARTI

SUITE DE LA PAGE 1

Celui qui tient ce discours assume à la fois des attributs du pouvoir et de chef de l'opposition car ses troupes, fort contestataires, font partie du gouvernement allemand! Reinhard Butikofer est le chef du Parti vert allemand, un parti qui détient quelques portefeuilles stratégiques dans la coalition formée avec le Parti social-démocrate du chancelier Helmut Schröder en 1998.

L'adoption par le Bundestag, le 25 février 2000, de la Loi sur les sources d'énergie renouvelable a non seulement amorcé un virage énergétique important mais constitué aussi le test politique pour la nouvelle coalition. Mais on oublie, explique Reinhard Butikofer, qu'elle a été rendue possible parce que le ministre de l'Environnement, de la Conservation de la nature et de la Sécurité nucléaire s'est vu confier la responsabilité hautement stratégique de la politique énergétique du pays en même temps qu'on le rendait responsable de la mise en œuvre du protocole de Kyoto.

Cette intégration environnementale, sans équivalent ailleurs en Occident, arrime trois dossiers dont les priorités tirent généralement en sens inverse ailleurs parce que, explique «Hans» Butikofer, «on refuse souvent de réformer les politiques économiques en fonction d'une véritable logique environnementale: on veut bien parler d'environnement, mais pas en tirer les conséquences, ni en payer le prix!»

Le chef du Parti vert allemand reconnaît qu'avec plus de 12 000 éoliennes dans le paysage, des réactions commencent à poindre dans certaines régions. «*Mais, dit-il, ça dépasse généralement les vieux clichés sur les oiseaux morts. Une grande partie de la population perçoit clairement que le choix n'est pas entre les éoliennes et rien du tout: on doit choisir les éoliennes d'une part ou, d'autre part, le nucléaire et la thermique avec les problèmes de santé et leurs séquelles de plus en plus visibles sur le climat. Certes, l'aspiration des campagnes déplaît à certains, mais la plupart trouvent fort esthétiques ces machines, tout comme nos grands-pères aimaient bien contempler les moulins à vent qu'on trouvait partout. L'opposition à l'éolien, qui est marginale en réalité, est cependant attisée et utilisée par les lobbies des énergies traditionnelles, qui luttent pour ne pas perdre du terrain.*»

Effectivement, les énergies traditionnelles perdent du terrain. Peu pour l'instant, car les énergies renouvelables (ER) comptaient tout juste pour 2,9 % de la production énergétique allemande globale en 2002,

hydroélectricité comprise, comparativement à 12,6 % pour le nucléaire, 21,7 % pour le gaz naturel, 25 % pour le charbon et la houille, et 37 % pour le pétrole. Mais les mécanismes de la nouvelle loi visent à hausser à 4,5 % la part des ER dans le bilan global d'ici 2010 et à 12,5 % celle de l'éolien dans la production électrique, ce qui pourrait bien être dépassé avec l'insistance des verts à lancer dès 2006 la production éolienne en mer, «une façon de poursuivre nos objectifs énergétiques tout en ralentissant le développement de l'éolien sur terre parce qu'on a pratiquement développé la plupart des sites intéressants», explique le chef des verts allemands.

«*Les conflits que rencontre la mise en place de la politique des ER est la preuve qu'on avance, poursuit-il. Et la dynamique industrielle n'est désormais plus monolithique car l'industrie éolienne est devenue un véritable lobby économique. Désormais, il y a des lobbies économiques qui nous donnent de l'argent! Beaucoup d'argent. C'est d'ailleurs tout un défi pour un parti qui se perçoit toujours comme un parti marginal, voire d'opposition. Ça n'a pas été étranger à notre bonne performance aux dernières élections de 2002, où on a obtenu 8,6 % du vote. Le débat énergétique est d'autant plus intense ici qu'il faudra d'ici 20 ans remplacer 50 % de tous les équipements de production énergétique: c'est l'occasion de choisir nos filières et de repenser, en réalité, toute la stratégie d'investissement du pays.*»

Les tenants des filières énergétiques traditionnelles réagissent vertement, pourrait-on dire, au fait que la loi de 2000 oblige tous les distributeurs à acheter prioritairement — à un prix réglementé au-dessus du marché — toutes les énergies vertes disponibles. Comme elles sont de plus en plus nombreuses et abondantes, les distributeurs doivent maintenant signer des contrats d'énergie interruptibles avec leurs fournisseurs d'énergies classiques parce que ce sont ces filières qu'on doit fermer lorsque le vent est généreux.

«*On voit aussi de gros consommateurs, comme les alumineries, tenter de négocier des prix à la baisse parce qu'ils jugent que le prix des ER, une fois réparti sur l'ensemble des coûts de l'électricité, les désavantage par rapport à la concurrence internationale. On les entend même dire que l'éolien fait trop de profits. Curieux qu'ils n'aient jamais dit ça des producteurs de thermique malgré les profits et avantages fiscaux accordés depuis des générations aux combustibles fossiles. Les primes aux ER, fixées par la loi, sont essentielles pour consolider les filières renouvelables sur le marché. Et, comme on le propose pour l'éolien en mer ou la géothermie, elles sont essentielles pour permettre au gouvernement de favoriser par son aide financière telle ou telle filière. Le Parti vert allemand demande de réduire légèrement les versements à l'éolien terrestre, sans ris-*

quer de compromettre sa rentabilité, au profit des nouveaux parcs éoliens marins. Le gouvernement hésite et voudrait des concessions pour certains secteurs traditionnels plus proches de lui. S'ils ne veulent pas adopter nos priorités, la loi restera ce qu'elle est car on ne leur donnera pas la majorité pour la changer.»

Mais le chef du Parti vert allemand est moins fier de la performance de son parti en matière de transport, dit-il, «on a défini des objectifs globaux, des cibles à atteindre, mais sans préciser la manière d'y arriver par secteurs.»

«*Toute une génération de verts qui ont combattu le nucléaire forme l'appui de base aujourd'hui de l'éolien, ajoute Reinhard Butikofer. Mais une grande partie de ces appuis disparaîtrait si le parti proposait demain matin d'imposer une limite de vitesse sur les autoroutes. La réaction serait aussi vive et émotive que si on imposait aux États-Unis une loi draconienne sur les armes à feu. Les Allemands aiment les voitures et rouler vite: heureusement, les voitures rapides ne consomment pas trop ici! Une grosse partie du problème vient du fait que le ministère des Transports n'a jamais été sous notre contrôle dans le gouvernement. Il a même été le plus souvent dominé par les éléments les plus conservateurs des sociaux-démocrates.*»

Comme dans le cas de l'énergie, le secteur des transports est privatisé presque complètement. Et on exige de tous les acteurs un équilibre budgétaire, ce qu'on ne fait pas pour les énergies renouvelables. «*Pour l'instant, explique Reinhard Butikofer, on fait la bataille en vue d'obtenir un équilibre entre les budgets gouvernementaux consacrés aux routes et aux transports en commun, en particulier le rail, qui a perdu 10 % de sa clientèle en deux ans pour toutes sortes de raisons.*»

Mais à court terme, ajoute le chef des verts, le parti doit arriver à «concevoir une politique d'intermodalité entre tous les transports individuels et collectifs, y compris le vélo, les motos, le partage des voitures, le co-voiturage, etc. Trop longtemps, on s'est limité au traditionnel débat train-auto. Il faut concevoir un service de transports articulé, multiforme et plus efficace en réalité que l'auto. Tant qu'on n'aura pas une proposition plus avancée que celle de la voiture et qui augmente la liberté individuelle plutôt que de la restreindre, le dossier ne prendra pas l'essor qu'ont pris les énergies renouvelables. Il faut qu'on s'y attelle en postulant, contrairement à l'approche classique, que l'individualisme doit constituer la pierre angulaire de tout nouveau système de transport susceptible d'aller chercher un large appui dans la population.»

♦ ♦ ♦
Louis Gilles Francœur s'est rendu en Allemagne cet automne à l'invitation du gouvernement allemand.